

TABLE DES MATIÈRES

ORIENTATIONS ET VALEURS	10
LES COMITÉS DE TRAVAIL	13
LES MEMBRES	14
LE RÉSEAU DES CHAMBRES	16
ACTIVITÉS PUBLIQUES	24
ACTIVITÉS PRÉ-COVID	26
COVID-19	41
L'APRÈS COVID-19	52
CORRIDORS DE COMMERCE	54
UN EMPLOI EN SOL QUÉBÉCOIS	66
ACCUEILLEZ UN STAGIAIRE	68
RALLYE DÉTERMINACTION	70
CONCOURS LES MERCURIADES	71
PARTENAIRES	76
RV AFFAIRES ET RV POLITIQUES	78
CONSEIL D'ADMINISTRATION	80
REPRÉSENTANTS	81
ÉQUIPE PERMANENTE	84



MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

u fil des ans, la FCCQ a affirmé sa position de leader et apparaît aujourd'hui comme une référence auprès des gouvernements et des acteurs économiques. Dans le contexte singulier que nous avons tous connu cette année, présider le conseil de la FCCQ a été pour ma part une expérience passionnante et fortement enrichissante.

Au cours de cette année jonchée d'incertitudes pour le milieu des affaires, notre fédération a été plus présente que jamais pour démontrer sa crédibilité et son influence. Pour ce faire, force est de reconnaître la contribution de son réseau de chambres de commerce étendu sur l'ensemble du territoire du Québec. Véritable source d'informations diverses et variées, le dynamisme porté par les 130 chambres de commerce est à l'origine non seulement du rayonnement de la FCCQ, mais également de son bien-fondé et permet ainsi à la FCCQ d'être un acteur incontournable de l'ensemble des secteurs d'activités et des régions au Québec.

Grâce à son équipe dynamique et passionnée, l'organisation s'est dotée d'une expertise pointue et de compétences variées pour assurer son leadership et son rôle stratégique. En ce sens, je tiens à remercier également les membres des comités sectoriels pour leur contribution constante aux travaux de la FCCQ. Cette année particulièrement, les rencontres intercomités ont représenté un effort de concertation colossal du milieu des affaires. Au moyen de ces forums d'échanges, nous avons été en mesure de réagir rapidement et efficacement aux nombreuses mesures économiques et sociales prises par les gouvernements pour répondre à la crise sanitaire.

Ensuite, je tiens à féliciter l'esprit proactif et novateur démontré par l'équipe de la Fédération. En effet, pour veiller au maintien de ses activités, elle a su innover et effectuer un véritable virage technologique. Les webinaires organisés avec des personnalités politiques et d'affaires de renom a permis à ses membres de se doter d'outils clés pour affronter les soubresauts de l'économie.

La crise de la COVID-19 a bouleversé le paysage économique mondial et de nombreuses incertitudes ont trait à l'après-pandémie. Sur le long terme, des secteurs pourraient être impactés durablement par les entraves actuelles liées entre autres à la consommation et aux échanges commerciaux. Dans ce contexte, les répercussions sur l'économie du Québec seront directes et significatives. C'est pourquoi la FCCQ a plus que jamais pour mission d'assurer un travail rigoureux et innovant pour représenter efficacement les intérêts économiques de ses membres sur les scènes gouvernementales.

Après une année riche en expérience, je tiens à remercier tous les intervenants qui ont contribué au mandat de la FCCQ durant cette année. Le rayonnement dont a fait preuve l'organisation n'aurait pas été possible sans l'équipe permanente et l'implication du conseil d'administration et du comité de direction. Enfin et surtout, merci à tous les membres de la Fédération des chambres de commerce du Québec, qu'ils soient chambres ou entreprises, pour leur soutien constant et leur confiance.

Law Jamin &



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

omme nous le savons tous, cette dernière année a été riche en changements et bouleversements. En un temps record, la pandémie mondiale de la COVID-19 a affecté tous les pans de notre économie et c'est dans ce contexte que la Fédération des Chambres de Commerce du Québec a joué un rôle prépondérant pour de nombreux acteurs économiques de notre société.

Ainsi, c'est avec une immense fierté que je tiens à souligner les efforts que nous avons déployés pour partager les préoccupations et défis de nos membres auprès des décideurs publics. Touchés de plein fouet par la crise sanitaire, aucun secteur ou région du Québec n'ont été épargnés. De la Prestation Canadienne d'Urgence (PCU) au programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) en passant par le Programme d'Action Concertée Temporaires pour les Entreprises (PACTE), les gouvernements du Québec et du Canada ont instauré de nombreuses mesures pour aider les employeurs et les individus à surmonter cette crise.

Dans cette mesure, force est de constater que cette pandémie est à l'origine d'innombrables soubresauts de notre économie que nous n'avions jamais connus auparavant. Grâce à notre réseau de chambres de commerce établie sur l'ensemble de notre province, nous avons été en mesure de recueillir les préoccupations et les attentes de nombreuses entreprises en région. Fédéré par la FCCQ, le réseau des chambres de commerce a également permis d'apporter un soutien précieux au développement économique local et régional. En effet, grâce à cette vision à 360 degrés, la Fédération a été en mesure de répondre aux défis des entrepreneurs, des entreprises et des régions.

Par des visioconférences, des sondages et de nombreux webinaires, la FCCQ a également permis à la communauté d'affaires de se doter d'outils et d'analyses indispensables pour affronter la crise de la COVID-19. En un temps record, nous nous sommes montrés présents et proactifs pour capitaliser toutes les informations nécessaires auprès de nos membres afin d'affirmer notre position de porte-parole auprès des décideurs politiques. Nous avons ainsi porté la voix de la communauté d'affaires dans de nombreux dossiers, et je tiens à féliciter l'ensemble de nos équipes FCCQ pour leur implication et détermination.

Cette année marque donc un nouveau tournant dans laquelle nous entamons dès septembre notre nouvelle planification stratégique 2020-2024. Par celle-ci, nous avons souhaité placer la diversité au cœur de nos nouvelles valeurs. En effet, nous valorisons la diversité d'idées et de partenaires. Nous offrons un milieu de travail inclusif, accueillant et enrichissant. Nous accompagnons nos membres de toutes tailles, de toutes les régions, de tous les secteurs d'activité et de tous les horizons.

À présent, les défis demeurent nombreux et nous savons que la COVID-19 laissera des séquelles durables et persistantes. La lutte n'est pas terminée, mais soyez assurés que nous continuerons d'agir avec proactivité et audace pour soutenir la relance économique.



DÉPART DE STÉPHANE FORGET

La FCCQ tenait à remercier Stéphane Forget pour son apport important au développement de l'organisation au cours de ces cinq dernières années. Stéphane Forget s'est joint à la FCCQ en 2014, à titre de vice-président, Stratégie et affaires économiques, puis en est devenu président-directeur général de 2016 à 2019.

Durant ses années au sein de la Fédération, Stéphane Forget a eu à cœur les entreprises de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs de l'économie. C'est avec passion qu'il a exercé son mandat pour défendre les intérêts de chacun, et nous l'en remercions chaleureusement.

Durant ces cinq années, Stéphane Forget a également mis en avant son leadership et ses compétences pour assurer la pertinence et le maintien de l'influence de la FCCQ auprès de la communauté des affaires.

Par ailleurs, ses nombreuses contributions ont permis l'expression des valeurs organisationnelles de la FCCQ, ainsi que l'instauration de bases solides pour assurer la croissance future de l'organisation.

PLANIFIÇATION STRATEGIQUE 2020-2024

MISSION

APPUYER ET PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉS ET DES RÉGIONS DU QUÉBEC

VISION

PAR LA FORCE DE SON RÉSEAU, AGIR COMME CATALYSEUR DE CHANGEMENT PERMETTANT DE CRÉER UNE ÉCONOMIE PLUS INNOVANTE, CONCURRENTIELLE ET DURABLE.

ORIENTATIONS

- AFFIRMER LE LEADERSHIP DE LA FCCQ COMME CATALYSEUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE INCLUSIF ET DURABLE AU QUÉBEC ET PRINCIPAL PORTE-PAROLE DE L'ÉCOSYSTÈME D'AFFAIRES AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS.
- ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DU RÉSEAU DE REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS DU QUÉBEC.
- RENOUVELER LA PROPOSITION DE VALEUR AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES.
 - REHAUSSER LA PERTINENCE DE LA FCCQ AUPRÈS DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS DE LEADERS ET D'ENTREPRISES.
 - CONCRÉTISER DES PROGRAMMES INNOVANTS QUI SONT EN APPUI À NOS PRISES DE POSITION SUR LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS.
 - CRÉER ET DIFFUSER DAVANTAGE D'OUTILS ET DE CONTENUS AUDACIEUX ET AVANT-GARDISTES (« THOUGHT LEADERSHIP »).
 - RENFORCER L'ARCHITECTURE DE MARQUES DE LA FCCQ.
- À L'INTERNE, SE DOTER D'UNE STRUCTURE, DE PROCESSUS ET DE PRATIQUES D'AFFAIRES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESSOURCES HUMAINES.

VALEURS

INTÉGRITÉ

Nos interventions se font dans le respect, de manière juste, honnête et constructive. C'est sur cette base que nous établissons des liens de confiance avec nos différents partenaires. L'intégrité est au cœur de notre travail.

INNOVATION

Nous avons l'audace et la créativité pour réaliser des idées et des projets qui font avancer les intérêts des entreprises du Québec. L'innovation est au centre de nos actions et de nos processus d'affaires.

EXCELLENCE

Nous menons tous nos projets et toutes nos interventions avec rigueur, afin d'être un partenaire fiable et incontournable. Nous aspirons à l'excellence et nous sommes animés d'une volonté de toujours nous dépasser pour offrir le meilleur à nos membres.

DIVERSITÉ

Nous valorisons la diversité d'idées et de partenaires. Nous offrons un milieu de travail inclusif, accueillant et enrichissant. Nous accompagnons nos membres de toutes tailles, de toutes les régions, de tous les secteurs d'activité et de tous les horizons.



LA FCCQ, UNE INFLUENCE QUI COMPTE

Pour assurer sa pertinence et son influence auprès des décideurs politiques, la FCCQ a la chance de pouvoir compter sur plus de 500 représentants à l'origine d'un éventail unique de connaissances et d'expertise. Grâce à ses 19 comités de travail, la FCCQ est au plus près

des réalités concrètes et des enjeux actuels auxquels font face les entreprises québécoises. Cette approche multisectorielle lui octroi la capacité d'influer avec pertinence sur les politiques publiques ayant trait au développement économique du Québec.

19 COMITÉS ACTIFS

500+ REPRÉSENTANTS D'ENTREPRISES

LES COMITÉS DE TRAVAIL DE LA FCCQ

AGRO-ALIMENTAIRE

M. Jean-Patrick Laflamme Exceldor Coopérative avicole

CHAÎNE DE VALEUR DU MÉDICAMENT

M. Christian Ouellet Sandoz Canada inc.

ÉCONOMIE VERTE

M. Hugo Lafrance Lemay Co.

ÉDUCATION, FORMATION ET MAIN-D'ŒUVRE

Vacant

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

M. Rock Marois Intragaz

ENTREPRENEURIAT

M. Éric Dufour RCGT

INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION

M. Philippe Raymond

MANUFACTURIER, INNOVATION ET EXPORTATION

M. Louis Duhamel Deloitte

RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

M. Jean-Marc Lulin Exploration Azimut

RESSOURCES HUMAINES (CO-PRÉSIDENCE)

Me Louis. P. Bernier Fasken Martineau DuMoulin Avocats M. Marcel Curodeau Médial Conseil Santé Sécurité Inc.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Mme. Anne-Marie Bertrand Monette Barakett S.E.N.C.

SANTÉ

Mme Isabelle Girard Plakett Services cliniques inc.

SCIENCES DE LA VIE

M. Jean-Frédéric Lafontaine AstraZeneca

SURRÉGLEMENTATION

M. Antoine Tayyar Juul Labs Canada inc.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

M. Alain Lavoie Irosoft

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

M. Karl McLellan Transport Bernières

TOURISME

René Giguère KiNiPi Spa nordique & hébergement

LES MEMBRES

LA DIVERSITÉ DES MEMBRES POUR ASSURER L'ESSOR ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC.

La FCCQ est le plus important réseau de gens d'affaires au Québec et appuie le développement des entreprises sur l'ensemble des secteurs économiques. Ainsi, les membres de l'organisation jouent un rôle fondamental et décisif faisant de leur contribution le moteur essentiel de l'identification des enjeux et des solutions nécessaires pour répondre aux défis des entreprises.

Aujourd'hui, ce sont plus de 1100 membres corporatifs et 130 chambres de commerce qui ont pour mission d'assurer la pertinence et la représentativité de la FCCQ dans le milieu des affaires.

CHAMBRES DE COMMERCE Côte-Nord Nord-du-Québec Saguenay-Lac-Saint-Jean Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Abitibi-Témiscamingue Bas-Saint-Laurent Mauricie Québec Laurentides Outaouais Lanaudière Centre-du-Québec chambres de commerce Chaudière-Appalaches de la diversité + le Regroupement des Estrie Laval jeunes chambres de Montréal Montérégie commerce du Québec (RJCCQ)

BIENVENUE À NOS 167 NOUVEAUX MEMBRES

2M Ressources inc. A7 Ressources inc. Accent/Ameublement **Trifluviens** Akinox Solutions inc. Alcon Canada Alliance pour la Santé Étudiante au Québec (ASEQ) Arneg Canada Inc. Association Québécoise des Vapoteries Atlas TSE inc. Baléco Inc. Banque de l'Infrastructure du Canada Bateaux PrinceCraft Inc. Bectrol inc. Bell Textron Canada Limited Biothermica Technologies Inc. BlueKanGo inc. Boivin Évolution Inc. Boutique Québec Vape Sainte-Foy Brault & Bouthillier Ltée Brio RH/ Brio PAE inc. Bristol Myers Squibb Britesky Technologies inc Cabinet Me Hugues Langlais Canada Vie inc. Canimex Inc. Catapulte Communication Cégep de Chicoutimi Cégep de Jonquière Cégep de Rivière-du-Cégep de St-Félicien Centre d'élaboration des moyens d'enseignement Charl-Pol Inc. Château des Précieux Chirurgie Dix30 Chocolat Lamontagne Chronometriq Inc CIAO Technologies Inc. Clinia inc. Cliniques MultiSens inc. Coffrage Synergy Collecto Services regroupés en éducation Comagro inc. Construction Gératek

Ltée

Coopérative d'Alentour DASHL De Grandpré Chait s.e.n.c.r.l. Derme & Cie Destination Owl's Head (filiale Alliance de l'Industrie et du tourisme) Devimco Immobilier inc. Dialogue Technologies Dk Spec inc. Dufort et Lavigne ltée. Element AI inc. Ellicom Emballages Carrousel Équation Groupe Conseil Equinoxe Virtual Clinic Corp. Espace stratégies Evolugen par Énergie Brookfield Exceldor Coopérative avicole Express Mondor Inc. Fairmount Château Montebello Ferme C.M.J.I. Robert Inc. Festo Didactique Ltée Gaudreau Environnement inc. Gazodug GBI Experts-Conseils inc. Germain Larivière 1970 Ltée Gestion Hôtelière Gatineau Groupe Cabico inc. Groupe Cantrex Nationwide inc. Groupe Gilbert | F.Gilbert Groupe Hélios Groupe Manucam Inc. Groupe Mécanitec inc. Groupe Robert Transport Groupe Sana Groupe Sportscene Inc. Hebdos Québec Hydrolico International Identification Multi Solutions: IMS IMV inc Innodal Intersand

J.E. Fortin Inc.

Kronos Canada Inc. L.P. Royer inc. La Fromagerie Boivin (Ajustement de la cotisation) La Fromagerie Boivin enr. Div. de 9113-0476 Québec inc. Laboratoire Druide Laboratoire Riva Inc. Leclerc Assurances et **Services Financiers** Les casse-têtes Wrebbit Les crevettes du Nord Atlantique Les crustacés de Malbaie Les fruits de mer Lagoon Les Marchands PAS/GSM Les Restaurants McDonald du Canada Limitée Les Serres Toundra Inc. Leviton Canada Libellule Monde inc. Likuid Communication Inc. Lulubelle & Co. Luxury Men's Apparel Group Magil Construction Est du Canada Maison Kent Medaxis inc. MEDFAR Solutions Cliniques Meubles Domon (filiale) Mitacs Momentum technologies Morgan Schaffer Ltée Northex Nouveau Monde Graphite Omnichem Omniplast Inc. Optimum Actuaires & Conseillers inc. Papillon et Fils (sousmembre Mécanitec) Paramed Clinique Services Santé Pascan Aviation Inc. Pharmacie Sonia Boutin/ Medzy Photo CDM Pneus Robert Bernard Probiotech

Produits de services publics Innova Prorec inc. **QSL** Ov Labo RCM Modulaire Inc. Renfortec (sous-membre Mécanitec) Réseau International Global inc. Ressources GéoMégA inc. Robovic Roland Berger inc. S3i (sous-membre Mécanitec) Saladexpress Inc. Santé Bausch Canada inc. Services comptables A,B, Services Environnement St-Laurent Sherbrooke O.E.M Ltée Siemens Canada Ltd. Société de ballet du Québec Somum inc. SPI Bio Inc. STIM Sherbrooke Summum Ressources humaines SVI e Solutions inc. Systèmes médicaux Imagem Inc Tact inc. Talsom inc. Tata Steel Minerais Canada Limited Tata Steel Minerals Canada Limited Terrapure Environnement Therappx inc. Tourisme Laval Transport f. Gilbert Transport Jacques Auger Transport L'Épiphanie (sous membre Express Mondor) TSX Transport (sous membre J.E. Fortin) Unique Personnel Université du Québec en Outaouais UV Mutuelle Voghel Walmart Canada Cop. Workland



GALA DES CHAMBRES DE COMMERCE

LE 20 NOVEMBRE, LA FCCQ A CÉLÉBRÉ LES RÉALISATIONS DU RÉSEAU LORS DU GALA ANNUEL DES CHAMBRES QUI S'EST TENU À QUÉBEC SOUS LE THÈME DU BAL MASQUÉ. AU COURS DE CETTE SOIRÉE FORT ATTENDUE, 5 PRIX ONT ÉTÉ DÉCERNÉS EN RECONNAISSANCE DES EFFORTS, DU DÉVOUEMENT ET DU DYNAMISME DES CHAMBRES DE COMMERCE, DE LEURS BÉNÉVOLES ET DE MEMBRES DE LEUR PERSONNEL.

LES RÉCIPIENDAIRES POUR L'ANNÉE 2018-2019 SONT :



CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ANNÉE, remis par le Régime d'assurance collective des chambres de commerce

Chambre de commerce du Grand Joliette (CCGJ)



HOMMAGE AU BÉNÉVOLAT – PRIX ARTHUR-P.-EARLE,

remis par MEDIAL Services-Conseils-SST

Simon Turcotte, président ex-officio de la Chambre de commerce Haute-Yamaska (CCHY)



CADRE DE L'ANNÉE - PRIX JEAN-PAUL-LÉTOURNEAU

Anne-Marie ProulX, Chambre de commerce de Gatineau (CCG)



RECRUTEMENT, remis par FlagShip

Chambre de commerce du Grand Joliette (CCGJ)



COUP DE CŒUR

Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ).



Une paire de billets d'avion a également été remise par Air Canada lors d'un tirage parmi tous les finalistes du concours. La FCCQ remercie les membres du jury du concours des chambres, présidé par Richard Payette, ainsi que les partenaires du Gala : FlagShip, MEDIAL Services-Conseils-SST et le Régime d'assurance collective des chambres de commerce.

Le Gala des chambres de commerce a été l'occasion de saluer le travail du président-directeur général sortant de la FCCQ, Stéphane Forget, en présence de nos membres affiliés.

LA GRANDE TOURNÉE MANUFACTURIÈRE DES CHAMBRES DE COMMERCE :

DIX TRANSITIONS QUI CHANGERONT LE VISAGE DU SECTEUR MANUFACTURIER

C'est en novembre 2019 que s'est tenu le lancement de La grande tournée manufacturière des chambres de commerce : dix transitions qui changeront le visage du secteur manufacturier de la FCCQ, en collaboration avec le réseau des chambres. Cette démarche s'est inscrite dans la continuité du travail réalisé conjointement

entre la FCCQ, le réseau des chambres et l'industrie manufacturière depuis maintenant plusieurs années, donnant lieu à plusieurs initiatives dont le Rapport sur les freins à l'investissement numérique des entreprises du secteur manufacturier.



Présentée par Scale AI, cette tournée prévue dans 10 villes du Québec s'est d'abord tenue à Drummondville, à Laval et à Saint-Hyacinthe avant de se transformer en tournée virtuelle.

Tous les partenaires ont su s'adapter rapidement pour mettre de l'avant une nouvelle version de la présentation rebaptisée Le Point sur le Québec manufacturier - L'ère des transitions au temps de la COVID-19, un outil supplémentaire pour épauler les entreprises du secteur manufacturier en période de

reprise économique post COVID-19. Louis Duhamel, conseiller stratégique chez Deloitte et co-président du comité Manufacturier, innovation et exportation de la FCCQ, et Antoine Audy-Julien, stratège d'affaires chez Deloitte, ont animé la présentation des 12 transitions qui ont et auront un impact sur le secteur manufacturier québécois dans un avenir proche. Sept chambres de commerce ont participé à la nouvelle mouture de la Tournée. Finalement, ce sont plus de 800 participants qui ont pris part à l'une des 10 présentations.

TOURNÉE RÉGIONALE VIRTUELLE DU PDG

À défaut de pouvoir visiter les équipes des chambres de commerce dans leurs régions respectives, c'est via la technologie que Charles Milliard s'est entretenu avec leurs dirigeants dans le cadre de rencontres régionales. Du Bas-Saint-Laurent à l'Abitibi, en passant par le Saguenay-Lac-St-Jean, l'Outaouais, la Côte-Nord, les Laurentides, l'Estrie, la Montérégie, Chaudière-

Appalaches, le Centre-du-Québec et la Mauricie, les directions générales et, parfois, les membres des conseils d'administration ont fait part de l'impact de la crise sur leurs chambres de commerce, des enjeux locaux et des réalités de leurs entreprises locales.



PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR L'IMPORTANCE D'ÊTRE MEMBRE D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE

Afin de démystifier le rôle des chambres de commerce, Charles Milliard a donné une présentation intitulée Être membre d'une chambre de commerce en 2020 : plus pertinent que jamais! devant un parterre d'entrepreneurs de partout au Québec, le 12 février 2020, dans le cadre de l'Expo Entrepreneurs qui se tenait à la Place Bonaventure à Montréal

Également, la présentation rebaptisée *Le rôle de la FCCQ et des chambres de commerce durant la crise et pour la relance économique : Réflexions et actions* a été présentée via Zoom aux entreprises de Maniwaki, de la vallée de la rivière Petite-Nation en Outaouais, de la MRC Les Moulins dans Lanaudière et à l'ensemble des chambres de la Côte-Nord au mois de juin. Les circonstances singulières du printemps 2020 auront mis de l'avant, une fois de plus, l'agilité et la capacité d'adaptation des chambres de commerce dans l'accompagnement des entreprises locales et la pertinence pour une entreprise d'être membre de sa chambre de commerce.



PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI (PACME)

Grâce au PACME, plus d'une centaine de permanents et d'administrateurs de chambres de commerce ont participé à une formation dans le cadre d'un projet déposé par la FCCQ en tant que promoteur collectif. Sous les thèmes de la planification stratégique, des meilleures pratiques en télétravail, des communications

auprès des médias et du marketing Web, 5 formations ont eu lieu au courant de l'été 2020.



CODÉVELOPPEMENT

Cinq groupes de codéveloppement entre permanents de chambres de commerce ont été formés au courant de l'année dans un esprit d'entraide et selon une méthodologie spécifique au codéveloppement professionnel. Le premier groupe, formé de 6 directeurs généraux de chambre de commerce et de l'équipe du développement du réseau de la FCCQ, a reçu une formation en début d'année

Champagne, sommité internationale en codéveloppement professionnel et consultant pour l'Association québécoise de codéveloppement professionnel.

Ces groupes ont également animé des espaces collaboratifs d'apprentissage constitués de 6 à 8 personnes au printemps 2020, suscitant des réflexions constructives sur certains enjeux propres aux permanents de chambres de commerce.



LA FCCQ ENGAGEE

LA FCCQ SIÈGE À PLUSIEURS COMITÉS ET CONSEILS D'ADMINISTRATION DISTINCTS POUR ASSURER SON INFLUENCE SUR LA SCÈNE QUÉBÉCOISE, CANADIENNE MAIS ÉGALEMENT INTERNATIONALE.

PRÉSENCE À DES COMITÉS ET CONSEILS D'ADMINISTRATION

- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et ses groupes de travail et membre du comité exécutif
- Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et ses sous-comités
- Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP)
- Chambre de commerce du Canada
- Comité-conseil sur l'allègement réglementaire et administratif
- Table des parties prenantes de Transition énergétique Ouébec
- Politique bioalimentaire membre de la table des partenaires
- Comités de vérification, de placement, de gouvernance et d'éthique, sur le budget, l'immobilier et divers comités de coordination et de travaux règlementaires (CNESST)
- Comité consultatif sur l'équité salariale
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNEPT)
- Association des cadres de chambres de commerce du Canada (ACCCC)
- Comité de pilotage et de suivi du Rendez-vous national de la main-d'œuvre
- Conseil d'accréditation des chambres du Canada (CACC)

- Groupe conseil en économie numérique (MEI)
- Comité de direction de Qualification Québec
- Comité consultatif du ministre de la Famille
- Comité consultatif personnes immigrantes (CCPI)
- Collectif pour une forêt durable
- Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC)
- Groupe de travail en transport aérien régional (MTQ)
- Comité consultatif des partenaires du transport ferroviaire (MTQ)
- Comité technique du transport des marchandises du Chantier sur le financement de la mobilité (MTQ)
- Comité consultatif des fournisseurs pour le Québec -Services publics et Approvisionnement Canada
- Table des partenaires influents d'Investissement Québec
- Régime d'assurance collective des chambres de commerce du Canada
- Conseil d'accréditation des chambres de commerce du Canada
- Association des cadres des chambres de commerce du Canada
- Table nationale de concertation sur l'emploi saisonnier



Sonia Ziadé, directrice, développement du réseau en compagnie de représentants de chambres de commerce des autres provinces canadiennes.

LA FCCQ HORS QUEBEC

CHAMBER OF COMMERCE EXECUTIVES OF CANADA (CCEC)

Cette année encore, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a siégé au conseil d'administration de la Chamber of Commerce Executives of Canada (CCEC). Dans ce contexte, la FCCQ a été présente au gala annuel de la CCEC ainsi qu'à deux journées de formation qui se sont tenues en septembre, à Saint-John au Nouveau-Brunswick.

ACTIVITÉS PUBLIQUES

LA FCCQ SE VEUT ACTIVE SUR LA SCÈNE PUBLIQUE. POUR CE FAIRE, LA FÉDÉRATION ASSURE SA PRÉSENCE SUR DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS, CONGRÈS ET TRIBUNES POLITIQUES. CHAQUE ANNÉE, CES ACTIVITÉS LUI PERMETTENT D'ASSURER UNE IMPORTANTE REPRÉSENTATIVITÉ ET LUI CONFÈRENT L'APPORT DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES MULTIPLES.

PARTICIPATION À DES TRIBUNES PUBLIQUES ET RENCONTRES POLITIQUES



LANCEMENT RAPPORT GES INDUSTRIELS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

TOURNÉE CONSULTATION DES RÉGIONS POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RENCONTRE AVEC JEAN BOULET

DÉJEUNER-CONFÉRENCE AIEQ - TABLE D'HONNEUR PIERRE FITZGIBBON

GRAND RDV SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL - MONTRÉAL

CONSULTATIONS SUR LE PECC PAR LE MECC (COMITÉ INDUSTRIE)

RENCONTRE MEES (ERIC BLACKBURN)

LANCEMENT DE LA NOUVELLE VISION DU MRIF

DÎNER-CONFÉRENCE CORIM - AMBASSADEUR DE CHINE

LANCEMENT A220 AIR CANADA

COREX GATINEAU PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES (PETER HALL, EDC)

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES AVEC LE MINISTRE DES FINANCES

DÉJEUNER-GALA MRIF FORUM STRATÉGIQUE SUR LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

DÉJEUNER DES CHEFS D'ENTREPRISE DU CARNAVAL DE QUÉBEC

FINTECH 2020 MONTRÉAL

LANCEMENT UESQ TROIS-RIVIÈRES

VISITE DU PORT DE MONTRÉAL

RENCONTRE AVEC JEAN-YVES DUCLOS À LA FCCQ

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES SUR LE PROJET DE LOI 34 - RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET TARIFS HYDRO-OUÉBEC

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES SUR LE PROJET DE LOI 27 - MEI-IQ

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES SUR LE PROJET DE LOI 37 - CAG ET PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES SUR LE PROJET DE LOI 44 - RÉFORME DU FONDS VERT (FECC)

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES SUR LE PROJET DE LOI 61 - MESURES D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS - COVID-19

CONGRÈS DE LA CCC - SAINT-JOHN

¹ Lancement de la nouvelle vision du MRIF.

² Charles Milliard, lancement A220 Air Canada le 15 janvier 2020.

³ Consultations particulières sur le projet de loi 44 - Réforme du Fonds vert (FECC)

⁴ Visite du Port de Montréal



MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

CONSULTATION SUR LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOIS

Fin octobre 2019, le gouvernement du Québec a annoncé des changements importants au Programme de l'expérience québécoise (PEQ) afin de limiter et rendre plus complexes les demandes de certificats de sélection du Québec pour les immigrants ayant un statut temporaire et étant déjà en emploi ou ayant fait des études dans une institution d'enseignement au Québec. Préoccupée par ces modifications, la FCCQ a proposé que le gouvernement s'appuie sur des consultations préalables pour répondre aux besoins des employeurs québécois

En mars 2020, la FCCQ a émis un mémoire et participé aux consultations, soulignant le besoin d'un rehaussement rapide des seuils d'immigration et la reconnaissance que l'emploi constitue le meilleur outil de sélection et d'intégration des personnes issues de l'immigration. En effet, plutôt que de restreindre le PEQ, la FCCQ a suggéré au gouvernement son extension.

Finalement, une deuxième mouture de la réforme du PEQ a été déposée au mois de mai 2020, abandonnant les quotas maximaux et mettant l'emphase sur l'acquisition d'une expérience de travail comme principal facteur menant à l'acquisition d'un certificat de sélection du Québec.

Communiqué de presse :

Réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ): Lancement des consultations publiques

Réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) : Une réforme importante qui arrive dans un moment inopportun

Mémoire:

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le Programme de l'expérience québécoise (PEQ)



PROJET DE LOI 40 SUR LA RÉFORME DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

Le gouvernement du Québec a déposé un plan de réforme au sujet de la gouvernance des commissions scolaires francophones visant à créer des centres de services scolaires. C'est dans ce contexte que la FCCQ a poursuivi ses interventions en soulignant le manque de coordination régionale dans l'élaboration de l'offre en formation professionnelle et en formation technique, spécifique aux programmes courts. Dans son mémoire, la FCCQ a prôné une gouvernance commune

des formations professionnelles et techniques et une juste représentation des milieux d'affaires dans les concertations visant à élaborer les cartes de formations pour ainsi éviter une chasse à l'élève, source de financement pour les institutions d'enseignement.

Finalement, le gouvernement a apporté divers amendements, notamment dans le but de rehausser la représentation du secteur économique avant d'adopter le projet de loi.

Mémoire

Projet de loi 40 sur la réforme de l'organisation scolaire : Pour une vision résolument économique de l'offre de formation professionnelle et technique

PROJET DE LOI 29 MODIFIANT LE CODE DES PROFESSIONS, NOTAMMENT QUANT AUX ACTES RÉSERVÉS AUX INGÉNIEURS

En 2019, le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 29 et tenu des consultations à cet égard. Mis en place pour moderniser le Code des professions pour les soins buccodentaires, ce projet de loi prétendait également revoir les actes réservés des ingénieurs afin de prendre en compte le développement informatique de logiciels sensibles. Alors qu'une adoption rapide, sans opposition, était initialement attendue pour ce projet de loi, la FCCQ a interpellé le gouvernement pour de lui faire part du fait que des contraintes supplémentaires excessives

limiteraient fortement les tâches pouvant être effectuées par des techniciens et des développeurs n'étant pas ingénieurs, alors qu'une pénurie de travailleurs rend déjà difficiles les opérations des entreprises en technologies de l'information. Par ailleurs, le projet de loi venait imposer des contraintes concernant la prise de relevé, les inspections et la supervision des opérations pour de nombreux employeurs.

À la suite des représentations de la FCCQ et d'autres parties prenantes, l'étude de ce projet de loi a été suspendue depuis le 24 septembre 2019.

RÈGLEMENT SUR LES AGENCES DE PLACEMENT ET LES AGENCES DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Le projet de loi 176 modifiant la Loi sur les normes du travail, adopté en 2018, prévoyait de nouvelles obligations à l'égard des agences de placement. C'est finalement le 27 novembre 2019 que le ministre québécois du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a déposé le projet de règlement sur les agences de placement et les agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, entré en vigueur le 1er janvier 2020. Durant la période de consultations, la FCCQ a rédigé une lettre de commentaires et a multiplié les interventions afin que le ministre vienne notamment préciser la définition du concept « agence de placement ». En effet, cette dernière était

abstraite et laissait place à diverses interprétations. Malheureusement, le gouvernement a fait fi des préoccupations des parties prenantes et n'a pas modifié son projet de règlement.

La mise en vigueur du règlement a confirmé les craintes de la FCCQ et de ses membres. La définition du concept « agence de placement » fait actuellement l'objet d'une contestation judiciaire et l'application du règlement prête à confusion pour les fournisseurs de services professionnels. Dans ce contexte, la FCCQ poursuit ses interventions pour que le règlement soit modifié afin d'atteindre spécifiquement les objectifs visés par ce dernier.



CONSULTATION SUR LE PROGRAMME DE L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOIS

Avant la crise de la COVID-19 au Québec, le gouvernement du Québec a déposé son budget 2020-2021 le 10 mars 2020. Avant le dépôt de ce budget, dont les chiffres ont été révisés dans une mise à jour économique exceptionnelle en juin 2020, la FCCQ avait participé aux consultations particulières en présentant ses attentes - via son mémoire prébudgétaire - directement au ministre des Finances, Éric Girard. La FCCQ a ciblé ses recommandations autour de trois priorités :

- Relever les défis de rareté de main-d'œuvre, notamment par une fiscalité plus compétitive pour les employeurs;
- Soutenir l'innovation et augmenter l'intensité technologique;
- · Réussir la transition énergétique.

Dans le plan budgétaire 2020-2021 du Québec, la FCCQ a obtenu des gains significatifs, notamment l'injection de 6,2 G\$ pour le Plan d'économie verte afin de répondre aux besoins des entreprises. La FCCQ a souligné les nouveaux investissements pour une meilleure intégration au marché du travail des personnes immigrantes et des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi. Toutefois, elle encourage la mise en place de nouvelles initiatives porteuses pour appuyer les employeurs en quête de main-d'œuvre. Les employeurs québécois ont toujours les charges sociales les plus importantes au Canada, ce qui mine leur compétitivité et leur capacité à offrir une meilleure rémunération globale à leurs employés. Les diverses législations encadrant le marché du travail ont été fortement bonifiées au cours des dernières années, amenant un poids financier supplémentaire de 13 G\$ d'ici 2022-23.

De nombreuses mesures présentées pour la croissance économique des régions ont été saluées par la FCCQ et son réseau de chambres de commerce. Les différents secteurs industriels, comme le développement minier et forestier ainsi que le milieu agricole, sont entre autres visés. Le livre blanc Pour des régions économiquement dynamiques relève plusieurs défis pour les régions, et les mesures présentées au Plan budgétaire 2020-2021 vont en ce sens. La FCCQ a également constaté que 15,1 G\$ supplémentaires seraient réservés pour le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2020-30, atteignant désormais 130,5 G\$ sur 10 ans.

Le gouvernement fédéral n'aura finalement pas présenté de budget 2020-2021 étant donné la pandémie. Néanmoins, dans le cadre de ses démarches prébudgétaires, la FCCQ avait rédigé et présenté un mémoire dans lequel elle ciblait 4 priorités pour favoriser un environnement d'affaires concurrentiel.

En résumé, la FCCQ a demandé d'assurer un environnement d'affaires attractif et la compétitivité des entreprises, par des mesures fiscales incitatives à l'investissement. Deuxièmement, elle a appelé à relever les défis de la rareté de main-d'œuvre, en allégeant les contraintes au Programme des travailleurs étrangers temporaires, en revoyant les programmes de l'assurance-emploi et en réduisant la fiscalité des travailleurs expérimentés. Troisièmement, elle a demandé l'élaboration d'une stratégie nationale pour accroître la productivité, le Canada figurant en queue de peloton parmi les pays de l'OCDE depuis 40 ans concernant la croissance de sa productivité. Quatrièmement, la FCCQ a invité le gouvernement à doter le Québec des mesures contribuant à la réduction des GES. En plus des investissements en mobilité durable, la FCCQ a fait valoir que pour des entreprises, notamment dans le secteur manufacturier, des mesures permettant de répondre aux besoins de conversion technologique peuvent représenter des opportunités, par exemple une mesure leur permettant de se procurer des équipements améliorant à la fois leurs performances opérationnelles et leur bilan environnemental.

Mémoires:

Consultations prébudgétaires fédéral

Consultations prébudgétaire Québec



PROJET DE LOI 27 SUR INVESTISSEMENT QUÉBEC ET LE MEI

La FCCQ a présenté son mémoire et ses recommandations à l'occasion de la commission parlementaire sur le projet de loi 27 portant sur la mise en commun de la force de frappe d'Investissement Québec et du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). Ce projet de loi représente une opportunité à saisir pour le développement économique du Québec et de ses régions. Il représente aussi l'occasion d'améliorer les mesures de performance des investissements et d'inclure les perspectives économiques régionales dans les décisions d'investissement.

Pour la FCCQ, le moment est choisi de favoriser l'accroissement de la productivité des entreprises en tirant parti des opportunités liées à l'innovation. Une piste importante de solution passe par des zones d'innovation dans l'ensemble des régions, axées sur le développement et la commercialisation de nouveaux produits, en misant sur la collaboration entre la recherche universitaire et les entreprises, et ce, avec l'appui des gouvernements.

La FCCQ a recommandé qu'Investissement Québec compte, parmi ses effectifs, des ressources possédant des compétences dans différentes fonctions de gestion, par exemple en ressources humaines ou en mise en marché, qui s'ajouteraient à son expertise en finances et en économie. L'accompagnement offert aux entreprises devrait aussi inclure la promotion de l'exportation.

La FCCQ a salué la création, au sein du MEI, du Fonds pour la croissance des entreprises comme instrument pour les entreprises québécoises à caractère stratégique. Elle a cependant recommandé, dans son mémoire, que le législateur inscrive dans la loi l'obligation de rendre compte, rétrospectivement, du degré avec lequel les investissements et les emplois annoncés au moment des interventions financières ont été concrétisés.

La FCCQ a soutenu que les membres des comités de développement régionaux devront être en mesure de discuter avec des promoteurs de projets et de bien comprendre les forces régionales et les créneaux d'excellence de leur coin de pays. Elle a aussi demandé une place accrue pour les entreprises et les instances régionales sur ces comités. La FCCQ a dit souhaiter qu'Investissement Québec priorise l'expertise économique et la présence d'acteurs économiques régionaux plutôt la représentativité politique dans ses nominations aux comités de développement régionaux. La FCCQ a enfin rappelé l'importance de ne pas multiplier inefficacement les structures existantes qui ont des missions similaires.

Communiqué de presse :

Projet de loi 27 sur Investissement Québec : pour une meilleure force de frappe, des résultats concrets et mesurés, partout au Québec

Mémoire:

Projet de loi 27 : Le Québec doit se donner les moyens d'amener l'économie plus loin

C-4 - MISE EN ŒUVRE DE L'ACÉUM

L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) est officiellement en vigueur depuis le 1er juillet 2020. Bien que la ratification de cet accord ait mis fin à une grande partie des incertitudes économiques, plusieurs mesures consenties dans le cadre de cet accord demeurent préoccupantes, spécialement pour l'économie québécoise. Puisque cet accord s'est conclu au détriment du modèle québécois de la gestion de l'offre, la FCCQ a insisté auprès du gouvernement fédéral sur l'importance de dévoiler le plus rapidement possible les paramètres du programme de compensation des producteurs et transformateurs laitiers, en vue d'accélérer le versement des sommes prévues.

Du côté de l'aluminium, la FCCQ a demandé au gouvernement fédéral de s'assurer de maintenir l'Ola compétitivité de l'industrie dans un marché qui vient de subir un changement majeur, et de faire toutes les représentations qui s'imposent auprès des États-Unis pour forcer le gouvernement mexicain à respecter les règles du jeu. En effet, la nouvelle règle de contenu régional visant le secteur de l'aluminium est une atteinte à la compétitivité de ce secteur. Cette question avait pourtant été clarifiée pour l'industrie de l'acier, mais pas pour celle de l'aluminium.

La FCCQ a également plaidé pour du commerce en ligne aussi équitable que possible. Alors que les commerçants québécois peinent parfois à concurrencer les entreprises américaines, l'augmentation du seuil minimal à 150 \$ canadiens pour les droits de douane et à 40 \$ pour les taxes de vente vient désavantager encore plus les entreprises canadiennes.

Pour plusieurs entreprises québécoises, particulièrement les PME, le manque de diffusion d'information au sujet des avantages des accords commerciaux est une problématique. La signature du nouvel ACÉUM devrait être l'occasion, pour le gouvernement, d'adopter un plan pour encourager les entreprises d'ici à bénéficier des avantages du commerce extérieur, entre autres en soutenant mieux les entreprises qui réussissent à exporter pour la première fois. La FCCQ a proposé de mettre à contribution la force de son réseau de chambres de commerce pour atteindre cet objectif. La FCCQ continuera de mettre en lumière les mesures nécessaires pour améliorer l'ACÉUM et les accords internationaux.

Communiqués :

Projet de loi C-4 sur l'ACÉUM : les accords commerciaux sont bénéfiques lorsque les conditions sont équitables

Projet de loi C-4 sur l'ACÉUM: les entreprises québécoises doivent être soutenues après la ratification

ACEUM : un accord essentiel pour la prospérité du Ouébec

Mémoires:

Projet de loi C-4 : Loi portant sur la mise en oeuvre de l'Accord entre le Canada, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis mexicains



INTERNET HAUTE VITESSE ET TÉLÉPHONIE CELLULAIRE EN RÉGION

Le déploiement rapide du réseau Internet haute vitesse et de la téléphonie cellulaire dans les régions non couvertes faisait partie des recommandations prébudgétaires de la FCCQ aux gouvernements du Québec et du Canada. Pour réussir un tel déploiement, il est indispensable d'assurer la stabilité et la prévisibilité du financement à long terme avec des programmes permanents et récurrents.

Avec 66 projets d'implantation d'infrastructures de télécommunications retenus par le processus d'appel de projets « Régions branchées » du programme Québec haut débit, la FCCQ a réitéré la nécessité que les branchements au réseau soient réalisés à l'intérieur du mandat du gouvernement actuel, soit d'ici 2022. Dans l'état actuel des choses, ces projets pourraient n'être concrétisés que dans quelques années car le gouvernement exige seulement qu'ils soient « en cours de réalisation d'ici 2022 ».

Par ailleurs, nous avons demandé au gouvernement de stimuler la demande en augmentant la prestation de services publics en ligne pour favoriser le taux d'abonnement à Internet haute vitesse. Dans un contexte où les gouvernements du Canada et du Québec ont mis en place des programmes distincts afin de favoriser le déploiement des réseaux numériques dans les zones moins bien desservies, la FCCQ a demandé aux deux paliers de gouvernement de collaborer dans la coordination des programmes afin d'éviter les dédoublements.

De plus, la FCCQ a réitéré ses demandes au gouvernement fédéral dans son mémoire prébudgétaire, soulignant l'importance de pérenniser le programme canadien Brancher pour innover, de régulariser la cadence des appels de propositions et d'actualiser la carte de services disponibles.

La FCCQ a également publié une lettre dans différents journaux concernant la décision du CRTC de réduire les tarifs de gros payés par les revendeurs de services Internet pour utiliser les réseaux des concurrents dotés d'installations. Cette décision met en péril les investissements dans les réseaux et services à large bande de pointe de prochaine génération, en particulier dans de nombreuses petites municipalités et collectivités rurales canadiennes. Dans ce contexte, nous avons demandé au gouvernement du Canada d'annuler l'ordonnance rendue par le CRTC.



PL-37

Par le projet de loi 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et s technologiques Québec, le gouvernement envisage la création d'un organisme unique, spécialisé dans les acquisitions de biens et services, à qui il donnera l'orientation d'augmenter significativement les achats regroupés. Selon les évaluations gouvernementales, le Québec pourrait réaliser des économies de l'ordre de 295 M\$ annuellement, et ce, dès l'exercice financier 2020-2021.

La FCCQ a rédigé un mémoire présenté en commission parlementaire soulignant que ce projet de loi aurait été une bonne occasion de revoir l'importance accordée à la notion du plus bas soumissionnaire conforme, ce qui n'a pas été fait. La FCCQ a plaidé pour que le choix des soumissionnaires mise avant tout sur la valeur globale, incluant des critères de qualité, d'innovation, d'expertise et de durabilité des solutions proposées, ainsi que sur la garantie de résultats. D'autres recommandations ont également été formulées au gouvernement :

- La gouvernance et la structure de direction du Centre d'acquisition gouvernemental (CAG) devraient prévoir des équipes sectorielles et spécialisées;
- Le CAG devrait être soumis aux mêmes principes de transparence que les autres organismes du gouvernement, dont une évaluation de performance qui n'est pas simplement reliée à son volume d'affaires et la présentation d'un rapport annuel détaillé et public, analogue aux futurs « bulletins des ministères »;
- Le CAG devrait être intégré au cadre budgétaire du gouvernement et, donc, tirer la totalité de ses revenus des crédits budgétaires du gouvernement, ce qui interdirait la pratique des ristournes obligatoires pour les fournisseurs;
- Le CAG devrait être assujetti aux lois sur l'accès à l'information, sur le lobbying et sur le vérificateur général.

Communiqués:

Projet de loi no 37 : la FCCQ incite le gouvernement à faire des achats gouvernementaux un levier d'innovation et de développement économique

Mémoires:

Projet de loi no 37: Pour que les achats gouvernementaux deviennent un levier d'innovation et de développement économique

ZONES D'INNOVATION

Le projet de zones d'innovation est au cœur de la vision économique du gouvernement du Québec afin d'augmenter la productivité du Québec, laquelle se situe en-dessous de celle du Canada et des autres pays de l'OCDE depuis plusieurs décennies. En effet, si le Québec affiche une bonne performance en termes de recherche et développement, ses activités ne semblent pas aussi bien se convertir en innovations commercialisables que dans les autres pays.

L'objectif des zones d'innovation est de favoriser le développement et la commercialisation de nouveaux produits, en misant sur la collaboration entre la recherche universitaire et les entreprises, avec l'appui des gouvernements. Cependant, pour réussir, ces zones doivent satisfaire un certain nombre de facteurs de succès clés. Selon la FCCQ, ces facteurs incluent :

· des compétences de bases;

Il doit exister une raison économique pour les zones – une activité économique dans laquelle la région se démarque d'emblée, où elle possède un avantage comparatif.

- · des ressources humaines fortes et bien formées;
- · une demande sophistiquée;
- · accès au financement;
- des investissements en infrastructure;
- un environnement réglementaire adéquat;
- une culture d'entreprise et de recherche.

Dans le cadre de son mémoire prébudgétaire, la FCCQ a rappelé au gouvernement du Québec l'importance de mettre en place des mesures législatives et réglementaires pour assurer la mise en œuvre de ces facteurs nécessaires au succès des zones d'innovation. Ce succès passe notamment par la révision de la règle du plus bas soumissionnaire pour y intégrer un volet valorisant l'innovation.

SURVIE DES MÉDIAS RÉGIONAUX ET DU PUBLISAC

Les médias écrits, notamment les médias régionaux, sont des sources privilégiées d'information locale, essentielles à la vitalité des régions et au développement socioéconomique. Afin d'assurer leur survie, la FCCQ a demandé au gouvernement du Québec de poursuivre les crédits d'impôt accordés afin de les aider à accélérer leur passage au numérique, tout en s'assurant que les médias locaux et régionaux puissent bénéficier de cette forme d'aide pour maintenir leurs activités. De surcroît, elle a demandé au gouvernement du Québec de collaborer avec le gouvernement fédéral dans la création d'un Fonds des médias écrits destiné à assurer la survie de cette industrie, financé par une taxation des géants du Web.

Dans son mémoire prébudgétaire fédéral, la FCCQ a également réitéré sa demande d'accorder une aide financière importante aux médias écrits pour faciliter leur transition au numérique, en incluant les médias locaux et régionaux. La FCCQ a encouragé la collaboration entre le gouvernement fédéral et

le gouvernement du Québec et a tenu à souligner l'importance, dans un souci d'équité et de maintien de la compétitivité, de rendre accessibles les formes d'aide gouvernementale pour la conversion des pratiques médiatiques vers le numérique à d'autres groupes du secteur des médias qui pourraient faire face aux mêmes défis.

En outre, la FCCQ a participé aux consultations publiques de la Ville de Montréal portant sur le contrôle des circulaires, où elle a eu l'occasion de déposer un mémoire et de le présenter aux membres de la commission. La FCCQ a plaidé pour le maintien du modèle « opt-out », qui permet d'assurer la viabilité de la distribution de circulaires. Grâce à ce modèle de distribution, plusieurs hebdomadaires québécois réussissent à survivre, dans la mesure où ils ont la possibilité de réduire leurs coûts de distribution d'une manière significative. De plus, la FCCQ est d'avis qu'une limitation de la distribution de masse des circulaires papier pourrait générer un transfert des budgets marketing vers des outils comme Facebook et Google. Cela porterait davantage atteinte aux revenus des hebdomadaires et des autres plus petits médias.

Mémoire

Consultation publique portant sur le contrôle des circulaires



TRANSITION ENERGÉTIQUE

RÉVISION DU FONDS VERT ET DES PROGRAMMES DU PROCHAIN PLAN D'ÉCONOMIE VERTE

Durant cette année 2019-2020, la FCCQ a été fort active dans les dossiers environnementaux, notamment ceux liés à la transition énergétique . Parmi ses mémoires rédigés, celui portant sur le projet de loi 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification est à considérer. La FCCQ a principalement soutenu que la transition énergétique devrait permettre de créer des opportunités d'affaires et d'innovation, tout en aidant les entreprises dans la lutte aux changements climatiques.

La FCCQ souhaite, entre autres, que le gouvernement maintienne un mécanisme de reddition de compte transparent et indépendant du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. Cela éviterait de répéter le scénario passé, alors que le Commissaire au développement durable a observé des manquements dans la gestion du Fonds vert. L'abolition du Conseil de gestion du Fonds Vert soulève des questions concernant la reddition de compte de la gestion du Fonds. L'analyse des 185 mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, dévoilée en décembre 2018 par le Conseil, répondait aux demandes passées de la FCCQ d'avoir une telle évaluation, car les programmes performants étaient identifiés ainsi que ceux qui ne répondaient pas aux attentes.

L'abolition de Transition énergétique Québec a également soulevé des préoccupations exprimées par la FCCQ, qui avait applaudi la création de l'organisme permettant d'avoir plus de flexibilité et d'agilité dans les programmes de transition énergétique. Selon la FCCQ, il serait préférable de maintenir cette société d'État, dans la mesure où elle était appréciée des entreprises. Elle permettait non seulement un accompagnement des parties prenantes et une rapidité dans les approbations, mais également une prévisibilité dans les programmes retrouvés sur une base pluriannuelle.

Le nouveau Plan d'électrification et de changements climatiques devra non seulement resserrer le nombre de mesures pour assurer leur efficacité, mais également faire une place à une pluralité énergétique répondant aux besoins des entreprises et aux réalités des régions. Malgré l'importance de l'électricité dans la transition énergétique, elle ne peut, à elle seule, combler tous les besoins énergétiques du Québec. Dans un contexte où les hydrocarbures ne peuvent être encore totalement remplacés, la transition énergétique doit inclure des sources d'énergie plus propres, telles que le gaz naturel et le gaz naturel renouvelable, la biomasse forestière, l'énergie solaire, le propane ou l'hydrogène, en complément à la stratégie d'électrification.

Mémoires:

Projet de loi no 44 : Faire du fonds d'électrification et de changements climatiques un vecteur de développement économique.

Consultation pour le plan d'électrification et de changements climatiques

Projet d'interconnexion des Appalaches - Maine d'Hydro-Québec dans le cadre du BAPE

SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (SPEDE)

En novembre 2019, la FCCQ a participé à la préconsultation publique sur le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) pour la période 2024-2030. La FCCQ estime qu'il faudra s'assurer que les modifications éventuelles au marché du carbone n'affaiblissent pas la compétitivité des entreprises. En effet, en mettant en place ce système, le gouvernement laissait le choix aux entreprises de se doter des meilleurs outils pour accroître leurs performances sur les plans opérationnel et environnemental. La FCCQ souhaite une multiplication des interventions auprès des États entourant le Québec, afin qu'ils puissent également emboîter le pas en participant au marché du carbone et ainsi contribuer à l'efficacité du SPEDE.

Dans son mémoire, la FCCQ a fait part de bonifications spécifiques aux propositions sujettes à consultation. Elle a notamment invité le gouvernement à revoir sa méthodologie de calcul du ratio de tarification du carbone pour tenir compte des coûts additionnels supportés par l'industrie, par exemple en révisant le Règlement sur les carburants renouvelables. Elle lui a également demandé de prévoir une augmentation corrélative du nombre d'allocations gratuites distribuées à l'industrie si la tarification du carbone devient encore plus élevée au Québec que dans le reste du monde.

De plus, la FCCQ a affirmé qu'il valait mieux prévoir un congé d'effort de réduction pour plusieurs années lorsqu'un promoteur intègre dans la conception de son projet une technologie qui dépasse largement les bénéfices des technologies couramment utilisées dans un secteur donné. Elle a fait valoir l'importance d'accélérer le rythme d'adoption des protocoles de crédits compensatoires afin de créer un véritable marché québécois et d'évaluer le potentiel de stimuler le marché secondaire plus rapidement, notamment en reconnaissant les crédits compensatoires créés sur le marché volontaire et réalisés en sol québécois.

Finalement, la FCCQ continuera de faire valoir, au cours des prochains mois, cette préoccupation centrale : il est risqué de demander aux entreprises un effort de réduction des GES d'environ 26 % à l'horizon 2030 dans un contexte où la tarification carbone est 7 fois plus élevée au Québec qu'à l'échelle mondiale. En d'autres termes, les émissions de GES épargnées dans le secteur industriel québécois risquent d'être transférées ailleurs dans le monde, nous éloignant ainsi de l'objectif global de lutte contre le réchauffement climatique.

Mémoire:

Préconsultation publique sur le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) pour la période 2024-2030

PARTICIPATION AU REGROUPEMENT POUR LE GAZ NATUREL RENOUVELABLE

En compagnie de plusieurs acteurs des milieux économiques et régionaux, notamment l'entreprise Énergir, la FCCQ a participé à un regroupement visant à faire connaître le gaz naturel renouvelable (GNR). En plus d'avoir cosigné une lettre ouverte à ce sujet, elle a rédigé une lettre adressée au gouvernement du Québec en octobre 2019 pour faire connaître ce nouveau procédé.

Au cours des prochaines années, une nouvelle source énergétique renouvelable et carboneutre s'ajoutera graduellement à la vision plurielle de l'énergie et devrait occuper une place de plus en plus importante dans le paysage du gaz naturel québécois. Injecté dans les réseaux de distribution gaziers, le GNR a la même composition que le gaz naturel conventionnel (GNC), à la différence qu'il n'a besoin que de quelques semaines pour être produit, et ce, à partir de résidus organiques. La production du GNR représente également une opportunité de développement économique pour le Québec, que ce soit par des projets de biométhanisation, de valorisation énergétique de la biomasse forestière ou encore, dans les secteurs agricoles. Dans cette perspective, un soutien gouvernemental est attendu.

Même si sa présence n'est que marginale, pour l'instant, dans la distribution gazière québécoise, les perspectives de développement semblent intéressantes pour les distributeurs et pour les consommateurs admissibles aux critères de carboneutralité. Pour les industries, les entreprises et les institutions intéressées, le changement éventuel au GNR ne nécessitera que des changements contractuels, car aucun changement technologique n'est exigé.

De plus, dans le cadre des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire de Saguenay, tenues en septembre 2019, la FCCQ a également fait valoir la possibilité de recourir à cette ressource carboneutre. L'entreprise Énergir affirme son objectif d'accroître la part de GNR dans son réseau au cours des prochaines années. Cette énergie locale et carboneutre qui permet de réduire les émissions de GES pourrait être disponible pour les entreprises qui s'installeront dans la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Saguenay.



SANTÉ

ASSURER UN ENVIRONNEMENT PRÉVISIBLE ET INNOVANT POUR L'ÉCOSYSTÈME DES SCIENCES DE LA VIE

La FCCQ a poursuivi ses interventions auprès du gouvernement fédéral dans le dossier de la règlementation des médicaments brevetés en participant, notamment, aux récentes consultations portant sur Lignes directrices provisoires du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEMPB). Bien que la FCCQ reconnaisse l'importance de protéger les Canadiens contre les prix excessifs des médicaments, elle a émis plusieurs réserves quant au fait de modifier notablement les conditions de marché des médicaments brevetés au Canada; une industrie dans laquelle la compétition est vive et à l'échelle internationale.

Afin de favoriser un environnement prévisible et concurrentiel pour l'écosystème des sciences de la vie, la FCCQ a proposé au gouvernement du Canada un moratoire sur les changements proposés dans le but de trouver des solutions plus équilibrées qui ne mettent pas en danger l'accès à de nouveaux médicaments.

La FCCQ a également effectué des représentations auprès du gouvernement du Québec pour favoriser la croissance et le développement de l'industrie des sciences de la vie. Plus précisément, la FCCQ a profité des consultations prébudgétaires 2020 pour militer en faveur de l'implantation d'une politique « Avantage Québec » et du remboursement plus rapide de certains médicaments. Elle a également salué la volonté du gouvernement du Québec de poursuivre le déploiement de la Stratégie québécoise des sciences de la vie (SQSV).

RECONNAÎTRE LES FORCES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN RÉGIME NATIONAL D'ASSURANCE MÉDICAMENTS

À la suite de la recommandation du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance médicaments concernant l'instauration d'un régime à payeur unique, la FCCQ a rappelé au gouvernement fédéral l'importance de collaborer avec les provinces et de prendre en considération l'expérience du Québec, pionnier dans la mise en place d'un régime universel.

Dans son mémoire prébudgétaire destiné au gouvernement fédéral, la FCCQ a exposé les avantages du Régime général d'assurance médicaments du Québec (RGAM) qui prévoit une couverture pour tous les Québécois, une contribution maximale ainsi que la gratuité des médicaments pour les personnes vulnérables. Ceci est sans mentionner que le Québec est la province qui offre la liste de médicaments assurés la plus généreuse du pays.

La FCCQ a aussi recommandé au gouvernement fédéral d'assurer qu'il y ait un partage des coûts entre plusieurs payeurs afin d'assurer la pérennité d'un tel régime et d'éviter d'ajouter une pression fiscale sur les provinces.

Enfin, étant donné la croissance des coûts des régimes privés, causés principalement par une utilisation accrue de médicaments, la FCCQ a appuyé la recommandation du Conseil de mettre en œuvre une Stratégie nationale pour les médicaments coûteux afin d'assurer une certaine stabilité et prévisibilité pour les employeurs.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN SANTÉ

L'intégration des technologies et des innovations dans le réseau de la santé a fait partie des priorités de la FCCQ. Entre autres, la FCCQ a milité en faveur d'un financement récurrent dédié au Bureau de l'innovation en santé et services sociaux afin de permettre à ce dernier d'accélérer le déploiement de solutions innovantes dans le réseau.

Une rencontre a également été organisée avec le sousministre adjoint à la Direction générale des technologies du MSSS pour permettre aux membres des comités « Santé, Sciences de la vie » et « Technologies de l'information et des communications (TIC) » de connaître les principales orientations et priorités du ministère en matière de transformation numérique. Les membres ont également pu échanger avec le sous-ministre au sujet de la télésanté, de la valorisation des données et de l'intelligence artificielle.



DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

POUR DES RÉGIONS ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUES : LIVRE BLANC

Le contexte de développement économique du Québec, notamment l'évolution récente des leviers locaux de développement et l'impact des différentes tendances économiques, technologiques et sociales, exige des approches novatrices pour répondre à de nouveaux besoins.

De par sa mission, la FCCQ porte un regard global sur l'économie québécoise, et ses interventions en faveur du développement économique de toutes les régions du Québec sont au cœur de ses actions. Il était donc naturel qu'elle mette à contribution son vaste réseau pour préparer le Livre blanc, en partenariat avec Desjardins, reposant sur un vaste exercice de consultation auprès des entreprises, des entrepreneurs et des chambres de commerce de partout au Québec.

Le constat de l'étude est clair : nos gouvernements doivent s'attaquer à des enjeux prioritaires, qui permettront de limiter les impacts de la décroissance démographique et de la rareté de la main-d'œuvre, favoriser l'adéquation des compétences de la main-d'œuvre avec les besoins des entreprises et la coordination des intervenants en développement, et rallier les acteurs économiques autour d'une vision commune permettant de répondre à leurs besoins.

Également, il est nécessaire de renforcer une culture de développement économique inclusive pour les régions et les milieux urbains, assurer que les distances ne handicapent pas le développement des régions et que les entreprises québécoises innovantes puissent croître et être transférées au besoin. Enfin, il faut favoriser une vitalité en région par une présence de services publics et une offre résidentielle adéquate.

Livre blanc:

Pour des régions économiquement dynamiques

Communiqué:

Livre blanc sur le développement économique régional : un plaidoyer pour des régions économiquement dynamiques

COMPENSATIONS POUR LES PRODUCTEURS ET LES TRANSFORMATEURS LAITIERS

La FCCQ demeure préoccupée du sort des producteurs et des transformateurs laitiers à la suite de la conclusion des derniers accords de libre-échange. Après plusieurs mois d'attente, le gouvernement fédéral a annoncé, en août 2019, une aide financière de 1,75 G\$ pour les producteurs de lait du pays. Cette première annonce ne vise qu'à compenser les pertes potentielles subies par les producteurs laitiers avec l'entrée en vigueur de l'Accord commercial Canada-Union européenne (AECG) et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressif (PTPGP). En totalité, le gouvernement a promis des indemnisations de 3,9 G\$ dans le dernier budget fédéral.

Dans le cadre de son mémoire prébudgétaire, la FCCQ a soumis au gouvernement fédéral une série de mesures d'atténuation pour soutenir les producteurs et les transformateurs laitiers du Québec devant l'ouverture du marché canadien aux entreprises agroalimentaires étrangères.

Par exemple, les recommandations de la FCCQ visaient:

- à définir plus rapidement les paramètres du programme de compensation des producteurs laitiers, notamment pour les 2,15 G\$ restants qui ont été annoncés lors du dernier budget, et à mettre en place rapidement un système de versement diligent;
- à accélérer les processus de versement des compensations promises aux transformateurs laitiers:
- à assurer que les producteurs d'ici reçoivent un dédommagement équivalent à l'importance du secteur agroalimentaire québécois dans l'économie canadienne

La FCCQ a également participé aux consultations particulières du Projet de loi C-4 portant sur la mise en œuvre du nouvel accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis mexicains. Une occasion pour elle de rappeler ses demandes en les incluant dans le contexte du nouvel accord. La FCCQ a tenu à souligner que cet accord s'est conclu au détriment du modèle de gestion de l'offre et des producteurs laitiers, pour une troisième fois en quelques années.

CONSULTATION SUR LA STRATÉGIE MARITIME INSPIRÉE DU PROJET SAINT-LAURENT

En novembre 2019, la FCCQ a produit un mémoire à l'occasion des consultations sur la nouvelle Vision maritime pour le Québec, inspirée du Projet Saint-Laurent, arrivant quelques années après le dévoilement de la Stratégie maritime du précédent gouvernement. Ce grand projet instauré pour mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent et ses nombreuses opportunités suscite un vif intérêt dans la communauté d'affaires provenant des différentes régions québécoises. Celle-ci souhaite que cette politique maritime puisse contribuer au développement économique du Québec ainsi qu'à la croissance de l'industrie maritime. La FCCQ a amené certaines recommandations allant en ce sens pour que les communautés maritimes puissent bénéficier pleinement de cette stratégie gouvernementale.

Par exemple, la FCCQ a fait valoir l'importance d'utiliser davantage le fleuve Saint-Laurent pour transporter les personnes et les marchandises, non seulement pour les échanges commerciaux à l'international, mais également par l'entremise du transport maritime courte distance. Le transport maritime peut représenter une alternative efficace pour réduire les émissions de GES pour plusieurs déplacements. Pour y parvenir, il

sera nécessaire d'investir les sommes requises pour la réfection des infrastructures portuaires afin de répondre aux besoins des différentes communautés maritimes, et de réserver dans les différentes enveloppes budgétaires les montants pour le développement des zones ZIP.

La vision maritime du gouvernement représente aussi une opportunité pour les régions québécoises d'avoir les moyens de faire face aux différents enjeux comme l'érosion des berges, le renouvellement de la flotte de brise-glaces et de traversiers, le développement des pêches maritimes, la rareté et la formation de la main-d'œuvre, ou encore le développement du tourisme maritime. En définitive, la FCCQ a rappelé l'importance de l'industrie maritime québécoise pour notre économie, notamment la construction navale.

En plus d'y retrouver des emplois payants de qualité, les chantiers maritimes peuvent contribuer à combler les besoins québécois en matière de navires, comme les brise-glaces et les traversiers. Au cours de la dernière décennie, la FCCQ a régulièrement sensibilisé le gouvernement fédéral afin que les chantiers maritimes québécois aient un traitement équitable dans l'octroi des contrats de la Stratégie nationale de construction navale (SNCN).

Mémoire:

Vision maritime du gouvernement du Québec

BAPE SUR L'UTILISATION DES RÉSIDUS D'AMIANTE

La FCCQ a émis un mémoire et a participé aux consultations du BAPE, en janvier 2020, au sujet de l'utilisation des résidus d'amiante. Elle a fait part de la possibilité d'exploiter de façon sécuritaire les haldes de résidus miniers grâce aux nouvelles méthodes de travail et technologies disponibles. En plus de représenter un apport économique important pour la région de l'Estrie, la revitalisation des résidus permettrait d'éliminer les particules d'amiante actuellement sur place et contribuerait à éventuellement redonner l'accès au territoire.

Le BAPE n'a toujours pas publié son rapport, mais Alliance Magnésium a récemment obtenu les autorisations pour lancer la construction de son usine de démonstration commerciale. Celle-ci donnerait l'accès à un métal stratégique et nécessaire pour la fabrication d'alliages, notamment l'aluminium dont l'approvisionnement mondial provient presque exclusivement de la Chine.

Lettre de commentaires :

Commentaires de la FCCQ sur l'audience publique en environnement portant sur L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés

COVID-19: TRAVERSER LA CRISE ET PRÉPARER LA RELANCE

UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT À TRAVERSER

Avant la crise de la COVID-19, l'économie du Québec était sur une impressionnante pente ascendante. Se situant entre 2,5% et 3% depuis 2017, la croissance du PIB réel du Québec était nettement supérieure à celle du reste du Canada. Pour la première fois depuis longtemps, des gains de productivité significatifs avaient été observés. Le ratio dette/PIB était en baisse et sous contrôle, et les finances publiques étaient en surplus budgétaires de plusieurs milliards de dollars. Sous la barre des 5%, le taux de chômage au Québec était parmi les plus bas au pays. Le Québec réduisait également son retard vis-à-vis de l'Ontario pour le nombre d'emplois bien rémunérés (25\$/h et +). Avant la crise, la différence représentait seulement 4% (45,6% contre 41,5%).

Même si les plus importantes conséquences économiques de la pandémie de la COVID-19 semblent passées pour le Québec, l'impact fut considérable et d'une ampleur presque inégalée. L'Institut de la statistique du Québec a estimé la baisse du PIB réel en mars à environ 10%. Au total, pour l'année 2020, celui-ci devrait connaître une diminution d'environ 6,9% et le taux de chômage devrait s'établir à 8,7%. Alors que le Québec jouissait de surplus depuis quelques années, la province se retrouve soudainement avec un déficit de 15 G\$ et un retour à l'équilibre budgétaire prévu dans 5 ans.

Au niveau macroéconomique, cette pandémie est à l'origine d'une crise économique et d'une spirale négative, entraînée par un choc combiné de l'offre (la production de biens et de services) et de la demande (la consommation et les investissements) ainsi qu'un resserrement du crédit. En ce qui a trait à l'offre, les perturbations de la production, initialement localisées en Asie, se sont progressivement étendues aux chaînes d'approvisionnement du monde entier. Les fermetures d'usines et le ralentissement des activités logistiques ont réduit l'offre de biens de consommation et industriels.

Dans un contexte d'incertitude, les entreprises retardent et limitent leurs investissements, leurs achats de biens et l'embauche de travailleurs, amplifiant l'impact sur la demande. De plus, les mesures gouvernementales mises en œuvre pour limiter la propagation du virus ont restreint ou supprimé l'offre de services non essentiels entrainant la fermeture de nombreux commerces au Québec et partout dans le monde.

Du côté de la demande, les mesures de confinement, les pertes de revenus des particuliers et des entreprises, la cessation de certaines activités ainsi que la perte de confiance dans l'avenir ont eu un impact immédiat sur les dépenses de consommation.

Enfin, en ce qui concerne le crédit, l'offre et la prise de risque ont été grandement bouleversées par la crise. Les banques canadiennes ont fait preuve d'une grande flexibilité pour augmenter le crédit de leurs clients existants, mais l'accès au crédit est devenu fortement limité, excepté pour les prêts garantis par le gouvernement. De plus, les manques de liquidités réduisent à la fois les investissements et la consommation.

Face à ces nouvelles réalités, les entreprises ont dû s'adapter et prendre le virage du télétravail plus rapidement que ce qu'elles auraient pu penser. Pour la majorité d'entre elles, des investissements en matériel technologique ont été nécessaires. Dans certains secteurs essentiels, le maintien des activités a également engendré des coûts liés au respect des mesures sanitaires. Dans un contexte de reprise, plusieurs entreprises doivent investir des sommes considérables afin d'adapter leur environnement de travail aux nouvelles réalités de la distanciation physique.



AIDES GOUVERNEMENTALES AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE ET PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE POUR ÉTUDIANTS

La FCCQ a encouragé le gouvernement canadien dans la mise en place de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants (PCUE) le plus rapidement possible après le début du confinement nécessaire en raison de la pandémie de COVID-19. En effet, il était indispensable d'appuyer les Canadiens sujets à une perte de leurs revenus de travail, et ce, dans le but de faire face à cette crise sanitaire et sociale.

Cependant, la FCCQ a rapidement fait part des impacts involontaires de la PCUrelatifs à la disponibilité des travailleurs dans les secteurs déterminés essentiels. Dans cette perspective, le gouvernement a modifié ce programme afin de permettre aux travailleurs de conserver la prestation malgré une rémunération de travail pouvant aller jusqu'à 1000\$ par mois.

Alors que le déconfinement du Québec commençait à se réaliser progressivement, la FCCQ a été la première à demander au gouvernement fédéral de revoir ses

programmes d'aide afin de limiter l'effet dissuasif de ces derniers sur l'activité. Toujours nécessaire pour de nombreux secteurs d'activité, ces mesures d'urgence devait devenir des mesures de relance par l'instauration de balises similaires à celles de l'assurance-emploi. Ainsi, la prestation diminuerait progressivement en fonction des revenus de travail du prestataire. Cette proposition a d'ailleurs été reprise successivement par plusieurs partis d'opposition.

Le gouvernement a entendu l'appel du milieu des affaires et a tenté de résoudre cet enjeu en déposant le projet de loi C-17 visant à restreindre l'accès à la PCU, mais le projet de loi n'a pas réussi à obtenir l'assentiment du Parlement et la PCU a été prolongée avec les mêmes critères malgré les démarches insistantes de la FCCQ.

La FCCQ poursuit ses interventions afin que les critères puissent suivre les besoins de la relance économique.

Communiqué de presse :

Mesures économiques pour faire face à la COVID-19 : Des améliorations encore à apporter

PROGRAMME INCITATIF POUR LA RÉTENTION DES TRAVAILLEURS ESSENTIELS

À la suite de la mise en place de la PCU et de la PCUE, et de la prise en compte des craintes exprimées par la FCCQ quant aux impacts sur l'attractivité de certains secteurs essentiels pendant la crise, le gouvernement provincial a instauré le Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE). Celui-ci offre une prime hebdomadaire de 100\$ pendant 16 semaines aux

travailleurs à faibles revenus toujours en activité. Bien accueilli par les employeurs du milieu de la santé et de l'agroalimentaire, ce programme permet de limiter les impacts involontaires des prestations d'urgence.

Contrairement à la PCU, prolongée pour 8 semaines supplémentaires, le PIRTE est resté limité à 16 semaines.

SUBVENTIONS SALARIALES D'URGENCE DU CANADA ET PROGRAMME DE SUBVENTION SALARIALE TEMPORAIRE DE 10%

Dès la mi-mars, la FCCQ a multiplié les rencontres et les interventions afin que le gouvernement du Canada mette en place des subventions salariales, à l'instar de différentes juridictions européennes. En effet, une subvention salariale importante permet aux employeurs de rémunérer les travailleurs malgré l'arrêt des opérations. Alors que le gouvernement fédéral exprimait des préoccupations sur sa capacité à fournir un soutien financier rapidement aux millions de demandeurs, la subvention salariale était, selon la FCCQ, le meilleur moyen pour permettre de rejoindre les Canadiens.

Une première subvention salariale de 10% octroyée par l'intermédiaire des retenues salariales du gouvernement

fédéral a été mise en place, suivie de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) de 75%.

Cependant, les critères ambigus, le fardeau administratif et le délai de réponse quant à l'admissibilité des entreprises ont limité le recours à cette subvention. Les employeurs ont été appelés à supporter le salaire pendant plusieurs semaines alors que le manque de liquidités était le principal enjeu des entreprises.

Sous l'appel de la FCCQ et de divers intervenants, le gouvernement a apporté divers allégements pour bonifier et faciliter l'accès à la subvention salariale. Dans cette mesure, certaines charges sociales supportées par les employeurs ont été subventionnées et les critères de perte de revenus ont diminué pour favoriser l'accès à la subvention au mois de mars.

Communiqués de presse :

Prolongation de la subvention salariale d'urgence : la FCCQ suggère d'utiliser le seuil de pertes de revenus de 15% pour tous les mois où la subvention salariale sera en vigueur

Mise au point sur les subventions salariales pour entreprises : De nombreuses entreprises pourraient tomber entre les mailles du filet

Les gouvernements répondent positivement à des demandes de la FCCQ

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI

Dès le début de la crise, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a interpellé les membres de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) dans le but de soutenir les milieux de travail du Québec. Dans ce contexte, la FCCQ a proposé de s'inspirer des apprentissages effectués lors de la crise économique de 2008 et de mettre en place un vaste programme incitatif à la formation. Ces mesures permettent non seulement de maintenir en emploi les travailleurs affectés par la crise, mais également d'investir dans l'augmentation de la productivité et l'acquisition de compétences afin de faire aux diverses transformations du marché du travail.

Grâce au financement de la CPMT et à une réallocation du Fond de développement de la main-d'œuvre géré par Emploi-Québec, le Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) a permis d'octroyer plus de 150 M\$ en subventions pour la formation.

La FCCQ a d'ailleurs mis en place un vaste programme de formation pour les chambres de commerce et ses membres, concernant notamment la planification stratégique, la stratégie numérique, les interventions médiatiques et l'hygiène et la salubrité en milieu de travail en lien avec la pandémie.

En outre, la FCCQ a rapidement mis en place une équipe de spécialistes pour appuyer les chambres de commerce et ses membres corporatifs désireux de présenter une demande dans le cadre de ce programme.

Communiqué de presse :

100 M\$ pour la formation des employés : un coup de pouce nécessaire pour nos entreprises

Document de présentation : PACME

AIDE AUX LOYERS COMMERCIAUX

L'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) destinée aux petites entreprises locataires sujettes à des difficultés financières en raison de la COVID-19 a été annoncée au printemps. Bien que saluée initialement par la communauté d'affaires, les critères trop restrictifs ont empêché de nombreux organismes et PME de bénéficier de cette aide nécessaire. Des craintes sont arrivées rapidement concernant les évictions commerciales et les saisies de biens pour les entreprises dans l'incapacité d'honorer leurs contrats à cause de l'absence de revenus.

Conjointement avec différents acteurs du développement économique, le FCCQ a demandé au gouvernement du Québec, dès le mois de juin,

d'envoyer un signal fort en adoptant sans délai un décret permettant un moratoire sur les évictions commerciales jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement le 13 mars 2020 et pour une période transitoire de 90 jours suivant la fin l'état d'urgence sanitaire. Le gouvernement avait déposé des amendements pour protéger les locataires commerciaux de toute éviction, mais il a été impossible pour lui de répondre favorablement à notre demande. La FCCQ continuera de surveiller l'évolution de cet enjeu pour plusieurs locataires commerciaux. En juillet, elle a demandé au gouvernement fédéral qu'il facilite l'accès des locataires commerciaux à l'aide financière nécessaire pour rembourser les propriétaires, en soulignant que l'AUCLC n'offrait pas l'aide attendue pour de nombreuses entreprises, compte tenu des critères trop restrictifs.

Communiqué de presse :

Aide d'urgence pour les loyers : un programme d'aide majeur pour les PME avec plusieurs zones d'ombre

PROGRAMME D'ACTION CONCERTÉE TEMPORAIRE POUR LES ENTREPRISES

Grâce au Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE), les entreprises admissibles, incluant les coopératives, les OSBL et les entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales peuvent bénéficier d'un appui financier pour pallier le manque de liquidités lié à la COVID-19 en conséquence :

- d'un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits (biens ou services);
- d'une impossibilité ou d'une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits (biens ou services) ou des marchandises.

Sauf exception, les entreprises de tous les secteurs d'activité sont admissibles à ce programme. L'aide financière, d'un montant minimal de 50 000\$, est attribuée sous forme d'une garantie de prêt, mais peut aussi prendre la forme d'un prêt.

Lors de l'annonce de ce programme, la FCCQ a souligné l'importance de ce premier pas concret pour combler les pertes de liquidités des entreprises en rappelant également la nécessité d'envisager des aides financières directes afin de limiter le niveau d'endettement des entreprises.

Communiqués de presse :

Mesures économiques du gouvernement du Québec pour la crise du COVID-19: un premier pas concret, et il faut demeurer vigilant pour les prochaines étapes

PANIER BLEU/J'ACHÈTE BLEU

Afin de soutenir l'économie d'ici et d'encourager les entreprises québécoises en ligne, la FCCQ a lancé la campagne J'achète bleu, dès le début de la crise de la COVID-19. L'idée de la FCCQ était de relayer des exemples de commerces dont les services sont disponibles en ligne afin d'aider les consommateurs qui souhaitent soutenir l'économie locale et leur offrir une alternative québécoise. Une belle occasion de découvrir des fournisseurs locaux et d'aider le commerce de détail québécois à traverser cette période difficile. La FCCQ a également invité les entreprises à faire part des différentes initiatives et offres commerciales qu'elles mettent en place à leur chambre de commerce locale.

La FCCQ a aussi uni ses forces à celles du gouvernement du Québec en devenant partenaire du programme de dynamisation de l'achat local: le Panier Bleu. D'après la FCCQ, cette initiative est une première étape, mais des efforts additionnels seront nécessaires afin de mettre en place un site transactionnel qui maximisera le potentiel de l'achat local au Québec.

Communiqués de presse :

L'achat local, plus nécessaire que jamais. Tous ensemble derrière le Panier bleu!



LA FCCQ COMME LIEN ENTRE LES GOUVERNEMENTS ET LE MILIEU D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS DURANT LA CRISE ET LA RELANCE

COMITÉ DE VIGIE DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La FCCQ a participé activement au comité de vigie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, coordonné par le Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM). Ce comité s'est réuni de façon hebdomadaire pendant la crise avec la mission d'effectuer une vigie sur les potentiels obstacles à la relance sécuritaire des milieux de travail. Le comité a notamment conseillé le gouvernement en ce qui concerne les possibles enjeux de relations de travail découlant de la pandémie.

GUIDES DE NORMES SANITAIRES EN MILIEU DE TRAVAIL DE LA CNESST

Alors que le déconfinement s'amorçait, la FCCQ a travaillé étroitement avec la CNESST à l'élaboration des guides de mesures de prévention afin de permettre le retour au travail sécuritaire des travailleurs des différents secteurs économiques du Québec.

La FCCQ s'est assurée que les mesures de prévention recommandées soient adéquates, sécuritaires et applicables au sein des divers milieux de travail.

Publication:

Guide de normes sanitaires en milieu de travail

APPELS HEBDOMADAIRES AVEC LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

La FCCQ a participé aux appels hebdomadaires du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale tenu avec les autres associations patronales afin de proposer au gouvernement diverses mesures pour faire face au bouleversement soudain du marché du travail. Ces appels ont permis d'obtenir toutes les informations disponibles relatives au plan d'action du gouvernement en matière d'emploi et de mesures de soutien.

APPELS HEBDOMADAIRES AVEC LE MINISTRE QUÉBÉCOIS DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION ET LA MINISTRE CANADIENNE DU TOURISME

TOURISME: LA FCCQ AU SEIN DE LA CELLULE DES CHEFS D'ENTREPRISES TOURISTIQUES

Avant la crise sanitaire, l'industrie touristique avait le vent dans les voiles, affichant un taux de croissance de 5% et représentant 2,5% du PIB. Avec des recettes touristiques de 16 G\$, elle correspondait au cinquième produit d'exportation. Soudainement, l'environnement d'affaires a radicalement changé, et ce, mondialement.

Très consciente de l'importance du tourisme dans l'économie du Québec et de ses régions, la FCCQ s'est jointe à la Cellule des chefs d'entreprises touristiques, mise sur pied par l'Alliance de l'industrie touristique dès le début de la crise sanitaire.

La FCCQ a suivi de près les travaux de ce comité spécial qui ont permis de comprendre et d'évaluer l'ampleur des conséquences de la crise sur les entreprises touristiques et de proposer des mesures de soutien. La FCCQ a appuyé les recommandations du Comité auprès des deux paliers de gouvernement.

Par ailleurs, la FCCQ a proposé au gouvernement du Québec des mesures d'allègement règlementaire et a plaidé pour une reconnaissance formelle de l'agrotourisme au Québec, en proposant de moderniser la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et de réviser les mesures règlementaires désuètes.

Dans son mémoire adressé à la ministre déléguée aux Transports et portant sur la vision maritime du gouvernement du Québec, la FCCQ a également proposé de valoriser le potentiel touristique du fleuve Saint-Laurent. La FCCQ a demandé de prioriser le volet touristique de la stratégie maritime, dans une perspective de développement durable, et d'y consacrer des moyens financiers pour appuyer des projets récréotouristiques.

Communiqués de presse :

Plan de relance touristique - Un pas dans la bonne direction, mais des inquiétudes demeurent

SANTÉ: MISER SUR DES APPELS À SOLUTIONS ET RENFORCER LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE PRODUITS ESSENTIELS

La crise de la COVID-19 aura sans contredit bouleversé plusieurs sphères de la société et le secteur de la santé n'y fait pas exception.

Tout au long de la crise, nos membres qui œuvrent dans le secteur de la santé ont fait part de nombreuses solutions et projets pouvant aider le Québec à faire face à cette épreuve. La FCCQ a fait rayonner ces propositions et a réitéré l'importance de mettre en place des appels à solutions dans le secteur de la santé. Certains de ces projets ont été retenus pour analyse subséquente.

La FCCQ a aussi consulté ses membres qui œuvrent dans un ou plusieurs maillons de la chaîne de valeur des médicaments et des produits médicaux afin d'identifier des mesures visant à favoriser la production locale, tout en respectant l'accès au marché et le respect des ententes de libre-échange. La création d'un comité a été mise de l'avant pour discuter des apprentissages et des leçons tirés de la crise.

BIEN AMORCER LE CYCLE DE RELANCE ÉCONOMIQUE

MISE EN CONTEXTE

La pandémie mondiale de COVID-19 a forcé de nombreux gouvernements à mettre leur économie sur pause. Le Québec et le Canada n'ont pas été épargnés par l'arrêt de leurs activités économiques et les conséquences de ces décisions légitimes ont été dévastatrices pour plusieurs entreprises et industries. Certaines d'entre elles, autorisées à poursuivre leurs activités, ont dû mettre en place de nombreuses mesures sanitaires évolutives selon les décisions de la santé publique. De manière générale, les entreprises ont respecté ces mesures en procédant, par exemple, à l'acquisition des équipements nécessaires. Certains procédés mis en place pourraient à présent devenir permanents au sein des entreprises. D'autres entreprises ont dû devancer leurs projets de modernisation et revoir leurs différents modèles d'affaires pour s'adapter à cette nouvelle réalité. Après avoir identifié la liste des secteurs essentiels autorisés à demeurer ouverts durant la crise, le gouvernement du Québec a annoncé au fur et à mesure leurs plans de réouverture.

Dès le premier jour de la crise de la COVID-19, la FCCQ a régulièrement été en contact avec les ordres de gouvernement pour transmettre les informations en provenance des entreprises, que ce soit les enjeux de celles-ci, leurs préoccupations ou leurs demandes

pour surmonter cette période difficile. Les comités de travail ont été des forums importants où les membres ont été en mesure d'exprimer leurs besoins et leurs attentes pour la reprise. En outre, la FCCQ a organisé une multitude de webinaires avec des ministres importants de Québec et d'Ottawa dans le cadre desquels les participants ont reçu de judicieux conseils par des gens d'affaires réputés et expérimentés.

Afin d'atténuer les impacts négatifs pour les entreprises, la FCCQ a demandé aux gouvernements de prévoir la mise en place de soutiens financiers nécessaires pour que les entreprises puissent respecter les normes sanitaires désormais en vigueur et l'augmentation des coûts associée à ces mesures. Elle a soutenu que ces mesures de prévention seront essentielles pour s'assurer d'une relance économique durable et éviter un retour à la suspension des activités. Néanmoins, les coûts pour les entreprises de ces rénovations sanitaires et des mesures d'adaptation devraient représenter un fardeau considérable. Pour des secteurs comme l'agroalimentaire, le manufacturier et la construction, les entreprises ont été contraintes de réaménager et rénover les lieux, leurs postes de travail ainsi que leurs lignes de production.

PROJET DE LOI 61 - MESURES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

En juin, la FCCQ a été appelée à témoigner en commission parlementaire sur le projet de loi 61, Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19. Dossier fort médiatisé, la FCCQ a réservé un accueil favorable au projet de loi. Dans son mémoire, elle a réitéré la nécessité de revoir les critères d'octroi des contrats publics, notamment pour diminuer l'importance du plus bas soumissionnaire.

Les dispositions législatives que le projet de loi contient devraient avoir un impact important pour favoriser la relance de l'économie québécoise, selon la FCCQ. La mise en œuvre des mesures pour accélérer la réalisation de 202 projets d'infrastructures au PQI est une volonté partagée par la communauté d'affaires québécoise. Il s'agit là de mesures qui pourraient grandement aider l'industrie de la construction, notamment, dans les mois à venir. De concert avec son réseau de chambres de commerce présentes aux quatre coins du Québec, elle a proposé d'ajouter des projets d'infrastructure à la liste existante et de s'inspirer des mesures d'accélération applicables aux projets du secteur privé pour accélérer leur réalisation.

Les amendements présentés au projet de loi 61 afin de protéger les locataires commerciaux de toute éviction ou saisie de biens ont été salués par la FCCQ, de même que les mesures d'allégements réglementaires touchant la vente de produits alcoolisés.



Mémoire:

Proiet de loi nº 61

Communiqués de presse :

Projet de loi nº 61: Les parlementaires devraient s'entendre pour adopter le projet de loi le plus rapidement possible

Consultations particulières sur le projet de loi n° 61 : La FCCQ insiste pour diminuer l'importance du plus bas soumissionnaire et prévoir un quota minimum de contenu québécois dans les appels d'offres publics Amendements au Projet de loi 61 : Des amendements importants qui répondent à plusieurs demandes de la FCCQ

Projet de loi n° 61: Des actions supplémentaires attendues du gouvernement pour favoriser l'allègement réglementaire et des contrats publics de qualité

ENQUÊTE SUR LES IMPACTS ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DE LA CRISE DE LA COVID-19

La crise de la Covid-19 affecte l'ensemble des entreprises et des organisations du Québec, mais à des degrés différents selon les régions et les secteurs d'activité. En mai dernier, la FCCQ a mené, de concert avec l'Institut de recherche sur les PME associé à l'UQTR, une enquête sur les impacts régionaux de la crise de la COVID-19 auprès des entreprises et des organisations dans les régions administratives du Québec. Cette enquête a permis d'analyser la situation comparative dans chacune des régions administratives, à court et à moyen terme, pour l'ensemble du Québec.

Des données plus précises, à jour et complètes, ont contribué à mieux orienter les gouvernements, les autorités régionales et municipales et, bien évidemment, les chambres de commerce réparties sur l'ensemble des 17 régions administratives, quant aux besoins des régions. Elles ont favorisé une meilleure planification en termes de stratégie de relance adaptée à chaque territoire québécois et à chaque secteur. Plus précisément, le sondage a permis de recenser la pertinence des mesures d'aide annoncées par les divers paliers de gouvernements et d'identifier les mesures additionnelles requises pour stimuler la relance économique.

Également, les données de cette enquête permettront à des chercheurs universitaires de mieux comprendre les déterminants du développement régional ainsi que les facteurs de résilience des régions québécoises face à la crise actuelle, offrant aux décideurs publics locaux de meilleurs outils d'analyse, tout en faisant avancer la recherche dans ce domaine.

Études:

Enquête sur les impacts économiques régionaux de la crise de la COVID-19

Communiqué de presse :

Grande enquête sur les impacts économiques régionaux de la COVID-19 : La FCCQ constate de grandes disparités régionales dans l'impact économique de la crise sur les entreprises

AIDES SECTORIELLES

- ENTREPRENEURS

La FCCQ s'est réjouie de l'annonce de mesures additionnelles pour soutenir les PME du Québec et de la prolongation des Fonds locaux d'investissements (FLI). Le Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises vise à aider les PME qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$ pour leur fonds de roulement. La FCCQ a souligné l'importance de cette aide pour des plus petits montants que celle du PACTE, qui offre des prêts et des garanties de prêts de plus de 50 000\$ uniquement.

Cependant, elle a souligné au gouvernement du Québec une préoccupation rapportée par plusieurs de ses membres inquiets de leur niveau d'endettement. Le FCCQ a insisté sur l'importance des formes d'aide qui n'ajoutent pas à l'endettement des entreprises, en préconisant des formes d'aides directes aux entreprises.

Finalement, la FCCQ a souligné l'importance que les mesures d'aide couvrent l'ensemble des entreprises, lesquelles présentent des réalités différentes d'un secteur et d'une région à l'autre. Une des clés pour s'assurer qu'un maximum d'entreprises puissent traverser la crise de la COVID-19 demeure de faire preuve d'une grande flexibilité dans les différents programmes d'aide.

Publication:

150M\$ supplémentaires pour soutenir les PME : Un élargissement bénéfique pour plusieurs PME régionales

- DES ENTREPRISES À VOCATION RÉGIONALE DUREMENT IMPACTÉES

Pratiquement tous les secteurs de l'économie ont été impactés par la crise de la COVID-19. Des domaines ont souffert davantage comme le tourisme, la culture ainsi que la restauration et les bars dans l'ensemble du Québec. Plusieurs PME ont été privées de revenus sur une longue période et le redémarrage de leurs activités est toujours en cours. Cette réalité est à l'origine d'impacts conséquents à moyen et à long terme sur ces entreprises. En ce sens, la FCCQ a fait des propositions pour alléger le fardeau réglementaire et administratif des entreprises.

À propos du tourisme, le gouvernement du Québec a annoncé une aide de 753 M\$ pour soutenir les entreprises du secteur, préserver les centaines de milliers d'emplois qu'elles génèrent et encourager un maximum de Québécois à visiter les régions du Québec. L'industrie touristique emploie 400 000 personnes et rapporte 2G\$ de recettes fiscales. Les 30 000 entreprises touristiques constituent des moteurs économiques et des employeurs partout sur le territoire québécois. Ces entreprises ont été touchées très tôt et durement par la crise actuelle et seront malheureusement parmi les plus affectées dans les prochains mois, voire les prochaines années.

La FCCQ note cependant que de nombreuses incohérences réglementaires empêchent toujours le développement du secteur touristique. En premier lieu, la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles doit être amendée afin de reconnaître formellement l'agrotourisme. La FCCQ a régulièrement soutenu que la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), chargée de faire respecter la Loi, utilise des critères trop restrictifs pour évaluer les projets touristiques en zone agricole, ce qui nuit aux projets de développement et d'investissement.

En restauration, la FCCQ a demandé une série de mesures d'allégements réglementaires relatives à la vente et à la livraison de produits alcoolisés afin de moderniser la réglementation et de fournir de la flexibilité aux restaurateurs. De nombreuses mesures se sont retrouvées dans les amendements déposés dans le cadre du projet de loi 61, en juin.

- INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION

En mai, quelques semaines avant la présentation du projet de loi 61 visant à accélérer la réalisation de 202 projets d'infrastructures publiques, le gouvernement a annoncé le devancement de 3 G\$ dans le Plan québécois des infrastructures (PQI). Dans un contexte de relance graduelle, cette solution est importante pour atténuer les impacts économiques négatifs de la crise actuelle. En effet, les investissements en infrastructures et en construction sont parmi les plus stables en raison de leur faible volatilité étant donné l'utilisation quotidienne de ces actifs.

Pour la FCCQ, les besoins en développement et en maintien des actifs pour les infrastructures publiques sont indéniables, comme pour l'éducation, la santé et la mobilité durable. En ce sens, elle a suggéré que les discussions avec les sociétés de transport puissent se concrétiser rapidement afin que les 600 M\$ devancés pour les projets en transport collectif puissent être investis dès que possible et contribuer à la relance de notre économie. Il en a été de même pour les infrastructures numériques, avec l'accélération du déploiement du réseau Internet haute vitesse en région.

De plus, la FCCQ a demandé au gouvernement du Québec de s'inspirer des mesures d'accélération concernant les différentes autorisations pour les projets publics qu'il souhaite mettre en place, et de rendre applicables de telles mesures pour les projets du secteur privé.

Communiqué de presse :

3 G\$ devancés pour les infrastructures : Des mesures concrètes pour atténuer les impacts négatifs de la crise

- ALLÈGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

L'allègement réglementaire est un sujet qui préoccupe constamment la FCCQ. En temps de crise, la lourdeur administrative et réglementaire peut être encore plus nocive pour les entreprises qui ont déjà à composer avec une situation peu enviable. Grâce à l'ensemble de ses comités sectoriels, la FCCQ a produit un document proposant de nombreuses mesures économiques concrètes dans le but d'alléger le fardeau réglementaire des entreprises durant la pandémie. Ce document fait état de nombreuses propositions dans l'ensemble des secteurs de l'économie, dont certaines peuvent s'appliquer de manière temporaire et d'autres, de manière perpétuelle.

Dans le cadre du projet de loi 61, la FCCQ a fait parvenir aux membres de la commission sur les finances publiques ses recommandations en matière d'allègement réglementaire. Dans des amendements déposés, le président du Conseil du Trésor a repris certaines demandes de la FCCQ, notamment en matière de réglementation de la vente de boissons alcoolisées. Le gouvernement souhaitait permettre aux restaurants de faire livrer de l'alcool par des tiers pour ainsi autoriser la vente d'alcool à des clients qui ne consomment pas de nourriture. Le projet de loi 61 n'a pas pu être adopté avant la fin de la session parlementaire à Québec, mais ces allègements en matière de vente d'alcool devraient voir le jour au courant de l'automne prochain.

Par ailleurs, la FCCQ continue de sensibiliser les ministres québécois et fédéraux dont la mission est économique sur l'importance d'adopter une pause réglementaire, c'est-à-dire de ne pas introduire ou appliquer de nouvelles réglementations contraignantes pour les entreprises pendant la durée de la crise.



L'APRÈS COVID-19 PRÉPARER LA SORTIE DE CRISE ET ANTICIPER LES NOUVEAUX PARADIGMES

SOUTIEN DE LA FCCQ AUX ENTREPRISES

Il existe autant de stratégies de sortie du confinement qu'il existe de pays. Au-delà de l'échelonnement de la reprise des différents secteurs économiques, les stratégies dépendent principalement de l'arbitrage entre la nécessité de redémarrer l'activité économique et la capacité des États à gérer le risque d'une nouvelle vague de contamination liée à la COVID-19. L'expérience internationale fait valoir que plusieurs options sont possibles quant aux critères de réouverture progressive tels que le nombre d'employés qui travaillent en même temps, le secteur et le niveau de contact avec l'extérieur.

C'est dans ce contexte que la FCCQ a dévoilé une étude en avril 2020, en collaboration avec la firme Roland Berger, sur les actions à prioriser pour les entreprises québécoises afin de préparer la sortie de crise relative à la COVID-19. L'étude propose un panorama des bonnes pratiques et initiatives privées et gouvernementales pour gérer la crise de la COVID-19 ainsi qu'une revue des conditions de succès et des grandes solutions opérationnelles pour le déconfinement.

L'étude s'est également penchée sur les changements nécessaires au sein des entreprises pour anticiper la nouvelle normalité, tels que l'accroissement de la pénétration du numérique dans les processus de l'entreprise, la relocalisation des productions et le raccourcissement des chaînes d'approvisionnement, le renforcement des exigences environnementales, sociales et de gouvernance ainsi que la gestion des risques accrue en entreprise.

Étude:

L'après COVID-19 : Préparer la sortie de crise et anticiper les nouveaux paradigmes

Communiqué de presse ::

La FCCQ présente une étude sur la relance économique

LE SECTEUR MANUFACTURIER, CARTE MAÎTRESSE DE LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE : MÉMOIRE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Dans les efforts de relance économique du Québec, il est indéniable que le secteur manufacturier jouera un rôle central, qu'il s'agisse de rétablir la courbe du chômage ou de relancer la croissance du PIB.

Les membres du Comité manufacturier, innovation et exportation de la FCCQ, qui exercent au cœur du secteur de la fabrication et de sa chaîne de valeur, se sont exprimés sur le rôle du secteur manufacturier dans l'effort d'audace du Québec pour les prochaines années en vue de stabiliser l'économie et d'augmenter son niveau de richesse. Le mémoire résume les principaux défis du secteur à la suite de la crise de la COVID-19 et les solutions qui sont à portée de main.

Quatre impératifs ont été priorisés pour protéger les acquis et accélérer la croissance du secteur manufacturier québécois, dont :

- la stimulation de la demande intérieure, notamment grâce à l'accès aux marchés publics et à l'approvisionnement local;
- le rétablissement d'une base de revenus d'exportations de biens viable à court et à moyen termes;
- l'accélération des investissements des entreprises dans leur transition technologique et en innovation dans toutes les régions du Québec;
- la requalification de la main-d'œuvre du secteur de la fabrication.

Ces recommandations ont fait l'objet de discussions avec le gouvernement, et la FCCQ poursuivra ces échanges dans les mois à venir.

Communiqué de presse :

Relance économique - La FCCQ présente ses recommandations pour le secteur manufacturier



DEPUIS PRÈS DE 20 ANS, LA FCCQ TRAVAILLE À SOUTENIR ET RENFORCER LES RELATIONS D'AFFAIRES AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS INTERNATIONAUX EN FACILITANT ET FAVORISANT LA

PROGRAMME COREX

INFORMATION, SENSIBILISATION ET OUTILS D'AIDE À L'EXPORTATION

CROISSANCE DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES À L'INTERNATIONAL.



10 nouvelles entrevues avec conseils d'experts et histoires à succès d'entrepreneurs d'ici



Intégration continuelle d'information de marché à caractère fiscal, légal et commercial pour une prise de décision stratégique



119 capsules enregistrées



83 000 visionnements

Depuis 2015, le Programme COREX de la FCCQ sensibilise, informe et outille les entreprises qui aspirent à diversifier leur marché au Canada, aux États-Unis et sur les autres marchés extérieurs privilégiés.

Comprendre l'écosystème économique et commercial du marché ciblé est une étape essentielle pour assurer le succès des entreprises qui souhaitent développer leurs activités à l'international.

Ainsi, le portail COREX permet aux entreprises québécoises d'explorer les sept corridors de commerce de la FCCQ, soit les six États de la Nouvelle-Angleterre et l'État de New York, en fonction de leur secteur d'activités, et d'obtenir des renseignements pratiques et de l'information stratégique sur des thématiques ciblées pour y faciliter leur développement.

L'intégration continuelle d'éléments d'actualité, d'événements qualifiés, de publications et d'articles pertinents fait du portail COREX un outil informationnel complet et judicieux pour appuyer tout entrepreneur qui vise à percer le marché américain ou y accroître ses parts de marché.

Pour visiter le portail COREX : www.corexfccq.com



ÉVÉNEMENTS COREX

PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET AMBITION QUÉBÉCOISE À L'INTERNATIONAL



Présentés dans les **17** régions administratives du Ouébec



Près de **1200** participants stimulés par le développement de marché à l'échelle interprovinciale et internationale



Vision globale de décideurs politiques de haut niveau québécois, canadiens et étrangers



Intelligence terrain de représentants du Québec au Canada et à l'étranger



Perspectives d'experts et d'intervenants de premier ordre sur la situation économique et commerciale à l'internationale



Témoignages et conseils pratiques d'entrepreneurs reconnus pour leur réussite à l'exportation

LES GRANDS EXPORTATEURS COREX

La série Les Grands Exportateurs COREX, organisée en collaboration avec le réseau des chambres de commerce du Québec et les organismes régionaux de promotion à l'exportation (ORPEX), vise à mettre en valeur l'expérience d'entreprises exportatrices de différentes régions du Québec qui font rayonner l'ingéniosité et le savoir-faire québécois à l'étranger ainsi qu'à inciter davantage d'entreprises québécoises à développer de nouveaux marchés. Les « grands exportateurs » de la région visitée sont invités à partager leur réalité et leur parcours avec leurs pairs, par le biais d'un panel animé par René Vézina, chroniqueur économique à la radio de Radio-Canada.

Dans le cadre des éditions présentées dans les régions de la Capitale-National et de l'Outaouais, les participants ont également eu l'occasion de prendre part à des échanges avec des experts sur les enjeux du commerce canado-américain, la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et les dispositions du nouvel Accord de libre-échange Canada - États-Unis - Mexique (ACEUM).

PANÉLISTES EXPERTS, INVITÉ DE MARQUE ET PANÉLISTES - LES GRANDS EXPORTATEURS COREX



Paneliste expert

Peter Hall, vice-président et économiste en chef, Exportation et développement Canada (EDC)

Paneliste expert

Richard Ouellet, professeur titulaire de droit international économique, Faculté de droit de l'Université Laval

Paneliste expert

Rafael Jacob, chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis à la Chaire Raoul-Dandurand et chroniqueur au 98,5 FM

Invité de marque

Son Excellence **Juan José Gómez Camacho**, ambassadeur du Mexique au Canada

29 octobre 2019

Benoît Mercier, directeur des ventes et opérations, PolarMade, Capitale-Nationale

Partenaires régionaux



Québec 🚟

Québec 🚟

29 octobre 2019

Marc-Antoine Cantin, président, SBI – Fabricant de poêles international, Capitale-Nationale

29 octobre 2019

Étienne Gagnon, vice-président, Transformation commerciale, EXFO, Capitale-Nationale

22 janvier 2020

Viateur Girard, président-directeur général, Bois Francs DV, Outaouais

22 janvier 2020

Adrien Lavoie, propriétaire, WOOKI, Outaouais

22 janvier 2020

Julie Thibault, vice-présidente, EPSI, Outaouais

LES RV INTERNATIONAUX COREX

La série *Les RV Internationaux COREX* offrent en exclusivité aux membres de la communauté d'affaires de la FCCQ le privilège de rencontrer des leaders du

monde politique et économique. Ils peuvent ainsi échanger au sein d'un groupe restreint sur les enjeux du commerce extérieur et sur les occasions de renforcer nos relations commerciales internationales.



Les RV Internationaux COREX avec **Michèle Boisvert**, déléguée générale du Québec à Paris.

Michèle Boisvert a exposé aux membres de la communauté d'affaires de la FCCQ le rôle qu'entend jouer la délégation du Québec à Paris pour favoriser les échanges commerciaux entre le Québec et la France. Les participants ont pu en apprendre davantage sur le mandat, les priorités et les objectifs du gouvernement de François Legault ainsi que sur la place significative occupée par la France et le reste de l'Europe dans la nouvelle vision internationale du Québec.

Les RV Internationaux COREX avec **Nadine Girault,** ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

Nadine Girault est venue échanger avec le milieu des affaires sur la nouvelle vision internationale du Québec. Les participants ont été informés sur la façon dont le ministère des Relations internationales et de la Francophonie compte renforcer son action économique, développer ses réseaux et moderniser son action internationale afin de soutenir rigoureusement les entreprises québécoises dans leurs projets de développement de marché et pour maximiser le rayonnement du Québec à l'étranger.

Les RV Internationaux COREX avec **Jean-François Lépine**, directeur des Représentations du Québec en Chine.

Jean-François Lépine a partagé ses perspectives sur l'impact de la crise politique entre Ottawa et Pékin ainsi que sur les conséquences de la crise épidémique du coronavirus (COVID-19). Il a vivement encouragé les entrepreneurs québécois à ne pas manquer d'audace et à se préparer à la reprise afin de saisir les nombreuses opportunités offertes par la Chine, pressentie pour devenir la première économie mondiale d'ici 2030. Il a également rappelé les nombreux atouts des entreprises québécoises, notamment dans les domaines de la culture, du spectacle et de l'énergie.

LES RENCONTRES VIRTUELLES 3.60 COREX

ENSEMBLE POUR PROPULSER LA RELANCE

La crise de la COVID-19 a insufflé un vent d'incertitude et a eu des conséquences inévitables sur plusieurs pans de l'économie, notamment sur les échanges commerciaux internationaux.

Afin d'aider les entreprises québécoises à surmonter la crise et à favoriser la reprise, le maintien et le développement de leurs activités à l'international, la FCCQ a lancé une nouvelle série d'activité : Les rencontres virtuelles 3.60 COREX.

Présentée en collaboration avec BMO, cette série est née avec pour objectif principal de fournir aux dirigeants et chefs d'entreprise de l'information stratégique et des conseils éclairés pour les aider à s'adapter au nouvel environnement d'affaires dans lequel ils sont appelés à évoluer ainsi qu'à saisir les occasions qui peuvent en découler.

Organisée conjointement avec le réseau des chambres de commerce du Québec, avec la participation des organismes régionaux de promotion à l'exportation du Québec (ORPEX), cette série a été présentée à l'échelle provinciale. Entrepreneurs et organismes relayeurs issus des 17 régions administratives du Québec ont pu prendre part à ces rencontres.



PARTENAIRES RÉGIONAUX: Alliance des chambres de commerce de Chaudière-Appalaches, Alliance des chambres de commerce de Lanaudière, Chambre de Commerce Baie-des-Chaleurs, Chambre de commerce de Gatineau, Chambre de commerce de la Grande région de Saint-Hyacinthe, Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup, Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine, Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs / Érable, Chambre de commerce et d'industrie de Drummond, Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, Chambre de commerce et d'industrie de Québec, Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges, Chambre de commerce et

d'industrie du Bassin de Chambly, Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec, Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord, Chambre de commerce et de l'industrie Vallée-du-Richelieu, Chambre de commerce et de tourisme de Gaspé, Chambre de commerce et industrie de Sherbrooke, Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet, Chambre de commerce Memphrémagog, Chambre de commerce Vallée Petite-Nation, Regroupement des chambres de commerce de la Maurice, Regroupement des chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Commerce International Québec







SCÉNARIOS DE REPRISE, CONSEILS ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES

- Pierre Cléroux, vice-président, Recherche et économiste en chef, Banque de développement du Canada (BDC)
- Chantal Rémy, première vice-présidente, Québec et Atlantique, Banque de développement du Canada (BDC)
- Alexandre Faria, vice-président, région du Québec, Exportation et Développement Canada (EDC)
- Claude Gagnon, président, BMO Groupe financier, Québec

Les membres de la communauté d'affaires de la FCCQ ont échangé autour des différents scénarios de reprise et sur les mesures mises en œuvre par trois institutions financières canadiennes majeures pour aider les entreprises à réussir leur relance à l'échelle nationale et internationale.

PERSPECTIVES INTERNATIONALES SUR L'APRÈS-CRISE, ÊTES-VOUS PRÊT À REPARTIR?

- Peter G. Hall, vice-président et économiste en chef, Exportation et développement Canada (EDC)
- David Jacobson, vice-président du conseil, BMO Groupe financier (Chicago) et ancien ambassadeur des États-Unis au Canada
- Martine Hébert, déléguée du Québec à Chicago

La discussion s'est centrée sur la situation économique et commerciale à l'échelle internationale, ainsi que sur les marchés et secteurs à surveiller pour la reprise, plus particulièrement celui des États-Unis, principal partenaire commercial du Québec.

LE CANADA : UN MARCHÉ À PRIVILÉGIER POUR LA RELANCE DE VOS ACTIVITÉS!

- Julie Bissonnette, cheffe de poste, Bureau du Québec dans les provinces atlantiques, ministère du Conseil exécutif du Ouébec
- Catherine Tadros, cheffe de poste, Bureau du Québec à Toronto, ministère du Conseil exécutif du Québec
- Marie-Andrée Marquis, représentante du commerce intérieur, Direction générale de la politique commerciale, ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec

Ces intervenantes de premier ordre ont présenté aux entrepreneurs et organismes relayeurs participants les perspectives offertes par le marché canadien dans un contexte où la diversification de ses marchés extérieurs et de ses sources d'approvisionnement compte parmi les solutions pour surmonter la crise de la COVID-19. Elles ont également rappelé les nombreux bénéfices découlant de l'Accord de libreéchange canadien (ALEC).

LES RENCONTRES VIRTUELLES 3.60 COREX, ÉDITION SPÉCIALE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE (MRIF)



Les entreprises du Québec ont le privilège de pouvoir compter sur un réseau de 33 représentations du Québec dans 18 pays à travers le monde et de bénéficier d'une vision globale et de l'intelligence d'affaires sur chacun de ces marchés.

Cette édition spéciale de la série *Les rencontres virtuelles* 3.60 COREX, présentée conjointement avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), a ainsi permis aux membres de la communauté d'affaires de la FCCQ d'échanger avec les représentants du Québec à l'étranger sur les stratégies de reprise et les avenues de croissance à prioriser sur trois grands marchés d'intérêt : l'Asie, l'Europe et les États-Unis.

Ce fut également une occasion de saluer le dynamisme et le rôle prépondérant du réseau des représentations du Québec à l'étranger dans la promotion, le maintien et la diversification du commerce extérieur, essentiels à la prospérité économique du Québec.







L'ASIE : OSER DIVERSIFIER SES ÉCHANGES DANS LE PLUS VASTE MARCHÉ DU MONDE

- Éric Marquis, sous-ministre adjoint, Relations bilatérales, ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Jean-François Lépine, directeur des représentations du Québec en Chine (Beijing, Shanghai, Qingdao, Shenzhen)
- Valérie Boissonneault, directrice, Bureau du Québec à Séoul
- **David Brulotte**, délégué général du Québec à Tokyo

Les participants ont échangé avec les représentants du Québec sur la situation économique en Chine, au Japon et en Corée du Sud, ainsi que sur le soutien offert par les délégations pour la promotion et le positionnement des entreprises québécoises sur le continent asiatique.

L'EUROPE À L'HEURE DE LA REPRISE

- Éric Dequenne, sous-ministre adjoint, Relations économiques et interministérielles, ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Michèle Boisvert, déléguée générale du Québec à Paris
- Pierre Gabriel Côté, délégué général du Québec à Londres
- Pierre-Luc Desgagné, délégué général du Québec à Bruxelles

Les échanges ont porté sur les stratégies à adopter pour relancer les exportations vers l'Europe alors que s'opérait peu à peu le déconfinement des économies européennes. Les représentants du Québec ont vivement encouragé la communauté d'affaires à diversifier ses liens vers le marché européen et à tirer davantage profit de l'Accord économique et commercial global (AECG).

LES ÉTATS-UNIS : FAIRE AFFAIRE AVEC NOTRE PRINCIPAL PARTENAIRE ÉCONOMIQUE À L'ÈRE DE LA COVID-19

- Éric Marquis, sous-ministre adjoint, Relations bilatérales, ministère des Relations internationales et de la Francophonie
- Catherine Loubier, déléguée générale du Québec à New York
- Martine Hébert, déléguée du Québec à Chicago
- Philippe P. Huneault, délégué du Québec à Los Angeles

Les participants ont profité des conseils avisés des représentants du Québec aux États-Unis pour saisir les nombreuses occasions d'affaires sur le marché américain à l'ère de la COVID-19. Ils ont également échangé sur les stratégies de relance des exportations québécoises, ainsi que sur les secteurs porteurs pour la reprise économique.

ACTIVITÉS DE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE PROMOTION ET RENFORCEMENT DES LIENS COMMERCIAUX AVEC NOS PARTENAIRES PROVINCIAUX

ET INTERNATIONAUX



Travail conjoint avec les gouvernements pour la promotion de l'action internationale du Québec et de l'accroissement des échanges commerciaux



Mobilisation de leaders politiques et économiques canadiens et américains pour le maintien et le renforcement des relations commerciales



Déclaration conjointe avec 81 partenaires canadiens et américains pour maintenir la fluidité des échanges à la frontière

Par l'entremise des initiatives COREX, la FCCQ a été particulièrement active dans les hautes sphères politiques tant au niveau provincial qu'international pour défendre, encourager et faciliter le développement et la fluidité des échanges commerciaux en dehors des frontières québécoises. À ce titre, la FCCQ croit fermement que les initiatives conjointes du milieu des

affaires et des gouvernements comptent parmi les solutions les plus efficaces pour le développement des entreprises québécoises sur le plan international. La création d'un climat favorable au commerce international est essentielle à la prospérité économique du Québec et de ses partenaires.

SOMMET ÉCONOMIQUE QUÉBEC NEW **HAMPSHIRE**

La FCCQ a coprésidé le Sommet économique Québec-New Hampshire organisé par la Chambre de commerce et industrie de Sherbrooke (CCIS) et le New Hampshire Canadian Trade Council sous le thème « De voisins à partenaires commerciaux ». La présence de nombreux

représentants officiels et gens d'affaires issus des deux régions témoigne de la volonté grandissante de renforcer les liens économiques privilégiés qui nous unissent. C'est un objectif que poursuit la FCCQ depuis de nombreuses années par l'entremise du Programme COREX et du développement des corridors de commerce.



RENCONTRE POLITIQUE VIRTUELLE AVEC NADINE GIRAULT

Dans le cadre d'une série de webinaires à caractère politique présentée à l'ère de la COVID-19, la FCCQ a reçu Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). Les dirigeants d'entreprise ont eu l'occasion d'échanger avec Mme Girault sur la façon dont le MRIF entend moduler son action pour faire face aux conséquences de la pandémie ainsi que sur le soutien apporté aux entreprises exportatrices québécoises.



ANNONCE DE LA VISION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

En collaboration avec le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), la FCCQ a activement participé à l'organisation de l'événement entourant l'annonce de la mise à jour de la Politique internationale du Québec par Nadine Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie. La

volonté exprimée de renforcer l'action internationale du Québec, en plaçant notamment l'économie au cœur de la stratégie, est en phase avec la vision de la FCCQ pour qui soutenir le développement des entreprises québécoises et défendre les intérêts du Québec sur le plan international sont essentiels à la création de richesse.

TABLE RONDE VIRTUELLE QUÉBEC-NEW YORK

La FCCQ, en collaboration avec la North Country Chamber of Commerce (NCCC), a réuni des entrepreneurs et des dirigeants d'entreprise du Québec et de l'État de New York, ainsi que Elise Stefanik, représentante au Congrès américain pour le 21e district de l'État de New York, Billy Jones, membre de l'Assemblée législative de l'État de New York et coprésident honoraire de la Coalition du Corridor Québec-New York et Catherine Loubier, déléguée générale du Québec à New York. Cette table ronde avait pour vocation d'échanger sur les enjeux en période de pandémie et de discuter des

mesures à mettre en œuvre pour favoriser la relance et le renforcement des échanges commerciaux entre le Québec et les États-Unis, dont les économies sont étroitement liées. Cette discussion enrichissante a permis de poser les premiers jalons pour assurer la reprise des activités nord-américaines dans ce nouvel environnement d'affaires. La FCCQ et ses partenaires ont rappelé l'importance de travailler ensemble afin d'identifier des solutions concrètes pour relever les défis actuels et renforcer la compétitivité nord-américaine à l'échelle internationale.



DÉCLARATION COMMUNE AVEC NOS PARTENAIRES AMÉRICAINS

Parallèlement à l'organisation de la table ronde virtuelle Québec-New York, la FCCQ s'est engagée pour une relance nord-américaine en participant activement à une déclaration commune avec ses partenaires américains, réaffirmant l'importance de maintenir la fluidité des échanges commerciaux à la frontière pour préserver le dynamisme et la compétitivité des économies canadiennes et américaines.



Lien de la déclaration

NOS PROGRAMMES

COORDINATION DU RECRUTEMENT DES REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS

La FCCQ est responsable de la coordination du recrutement des représentants employeurs siégeant sur les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT). Tout au long de l'année, le réseau patronal est activement à la recherche de candidats engagés étant en mesure d'y représenter le secteur des employeurs afin de contribuer à définir la problématique du marché du travail de leur région, de participer à

l'élaboration du plan d'action régional, d'identifier des stratégies et des objectifs régionaux en matière de main-d'œuvre et d'emploi.

Visitez le www.espace-employeurs.ca, pour plus d'information et consultez les postes actuellement vacants.

PACME (VOLET PROMOTEUR COLLECTIF)

Dans le cadre de l'obtention du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME-COVID-19), pour le volet promoteur collectif, la FCCQ a offert à son réseau de membres et de chambres de commerce quatre activités de formation correspondant à divers besoins pour le maintien en emploi et l'adaptation de leur organisation face à la crise du COVID-19. Les activités proposées étaient les suivantes :

- Une activité de réflexion stratégique offerte par RCGT dans le cadre du programme Solution PME-COVID-19
- 2. Une activité de formation de stratégique marketing web
- 3. Une activité de formation de porte-parole et relations médias
- 4. Diverses activités formations en lien avec le télétravail ainsi que l'hygiène et salubrité en temps de pandémie

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SEXUEL AU TRAVAIL

Afin de soutenir les employeurs en matière de prévention du harcèlement psychologique et sexuel au travail et d'encourager le partage des meilleures pratiques, la FCCQ, grâce au Programme d'aide au respect des normes touchant le harcèlement psychologique ou sexuel au travail de la CNESST, a mis en place divers outils disponibles sur notre site internet.

L'objectif de cette initiative est d'encourager les employeurs à acquérir des réflexes pour mieux se positionner dans la lutte contre le harcèlement psychologique et sexuel, de valoriser la création de milieux de travail exempts de harcèlement psychologique et sexuel, et enfin, de partager les meilleures pratiques des différents acteurs en matière de prévention du harcèlement psychologique et sexuel au travail.



Le programme Un emploi en sol québécois vise à favoriser l'intégration durable en emploi des personnes immigrantes dans différentes régions du Québec. Financée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, cette initiative de la FCCQ se déploie en collaboration avec les chambres de commerce locales participantes et avec le soutien des organismes de régionalisation de l'immigration. Un accompagnement humain et technologique est offert gratuitement aux entreprises québécoises et aux nouveaux arrivants afin de faciliter le processus de recrutement .

Cette deuxième année d'opération s'est déroulée en deux temps, en raison de la crise liée à la COVID-19.

Dans un premier temps, à l'automne 2019, huit chambres de commerce se sont rassemblées à Montréal dans le cadre du salon d'emploi L'Événement Carrières afin de présenter leur région aux personnes immigrantes participantes. Les chambres ont par la suite organisé une activité de maillage et de découverte du milieu de vie dans leur communauté, comprenant notamment :

 une allocution de personnalités publiques locales lors d'un point de presse auquel étaient conviés les employeurs, les nouveaux arrivants et les organismes participants;

- une séance d'entretiens exploratoires express à la suite des maillages effectués en amont par l'équipe du programme;
- une présentation des services des organismes locaux d'aide à l'intégration des personnes immigrantes;
- un dîner-témoignage permettant à des personnes immigrantes locales de partager leur expérience d'intégration et de répondre aux questions des participants;
- une visite guidée du milieu de vie présentant la réalité locale;
- une activité culturelle représentant bien la communauté d'accueil.

Lors de ces activités, 128 des 315 entreprises inscrites ont pu rencontrer un ou plusieurs candidats pour leurs postes disponibles. Au niveau des personnes immigrantes inscrites, 226 sur 1060 possédaient le profil recherché par les employeurs inscrits. Au total, ce sont 409 entretiens exploratoires qui ont pu être réalisés. 74 % de ces entretiens, soit 302, ont été qualifiés de pertinents par les employeurs présents. Dans 62 % des cas, soit 253, l'employeur a souhaité poursuivre le processus de recrutement avec le candidat rencontré. Au final, ce sont 24 offres d'emploi qui ont été faites, dont 15 ont été acceptées.

Dans un deuxième temps, une série de 16 activités avaient été planifiées entre le 13 mars 2020 et le 19 juin 2020 ainsi que la présence de 16 chambres de commerce lors de deux salons à Montréal. Malheureusement, en raison des mesures d'urgence sanitaires reliées à la COVID-19, ces activités ont toutes dû être reportées indéfiniment.

L'équipe du programme Un emploi en sol québécois a donc effectué un pivot technologique afin de numériser les processus de préqualification et d'entretien exploratoire entre les employeurs et les entreprises. Ce changement technologique s'est concrétisé à partir d'une plateforme en ligne utilisant l'intelligence artificielle pour effectuer les maillages entre les candidats et les employeurs participants. Cette plateforme, développée par l'entreprise québécoise Workland, permet aussi d'offrir une plus grande autonomie aux participants dans leur participation au programme et d'optimiser les opérations du programme. Au niveau des entretiens exploratoires, l'utilisation de la plateforme de visioconférence Zoom a permis de les effectuer à distance en toute confidentialité.

À la suite du déploiement de ces technologies, trois activités de maillage à distance ont pu être réalisées impliquant 46 employeurs et une cinquantaine de nouveaux arrivants sur les 146 préqualifiés. Au final, ce sont six offres d'emploi qui ont été proposées aux candidats dont cinq ont été acceptées. À noter qu'une collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain dans le cadre de son programme Interconnexion a permis à une quinzaine de personnes immigrantes n'ayant pas accès à la Prestation canadienne d'urgence (PCU) de rencontrer des employeurs des secteurs essentiels situés à Montréal recherchant leur profil, dans l'attente de la réouverture des régions. Des maillages individualisés ont aussi été effectués tout au long de l'été 2020.

emploisenregions.ca



À la suite des bons résultats obtenus par le projet d'accompagnement aux entreprises pour favoriser l'accueil de stagiaires, financé par la CPMT entre 2017 et septembre 2019, Service Québec a financé à partir d'octobre 2019 une extension du projet allant initialement jusqu'au 30 mars 2020. Cependant, à cause de la COVID-19, cette entente a été prolongée jusqu'au 28 août 2020.

Cette nouvelle phase a permis de promouvoir l'importance de l'accueil de stagiaires afin de contribuer à la formation des futurs salariés, tout en réduisant les effets de la rareté de la main-d'œuvre auprès de 495 nouvelles entreprises et de continuer à faciliter ce processus au sein de 233 qui en avait déjà participé aux activités du projet. Pendant cette période, les conseillers aux entreprises ont aidé 494 étudiants à trouver un milieu de stage de qualité dans un domaine de leur intérêt et ont facilité la formation de 335 superviseurs de stage.

Concernant les stages placés, 51% correspondaient à de stages de niveau professionnel, 29% de niveau collégial et 20% de niveau universitaire. 124 ont été réalisés à l'automne 2019, 206 à l'hiver 2020 et 47 au printemps. Dû à la COVID-19, le ralentissement de l'économie a réduit considérablement la réalisation de stages à l'été 2020. Cependant, les conseillers du projet ont réussi à faciliter le placement de 109 étudiants. Du total de stages réalisés lors de cette phase, 65% des stagiaires ont reçu une rémunération économique.

NOUVELLES INITIATIVES

Pendant cette période, deux nouveaux projets ont été proposés :

• Talent Opportunities Programme (TOP)

Ce projet, programmé de mai 2020 à mars 2022, est financé par Emploi et développement social Canada (ESDC). Il a été présenté par la Chambre de commerce de l'Ontario, en partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la Chambre de commerce du Canada, la Chambre de commerce de l'Alberta et la Chambre de commerce du Yukon. L'objectif principal du TOP est de rassembler les employeurs, les étudiants, les écoles postsecondaires et les chambres de commerce de tout le Canada afin de créer des possibilités d'apprentissage intégré au travail de qualité. En ce sens, afin d'embaucher des stagiaires de niveau postsecondaire, le TOP offre aux employeurs une subvention salariale allant jusqu'à 75% du salaire du stagiaire, correspondant à un maximum de 7 500\$. Dans ce processus, la FCCQ a le défi de faciliter 564 subventions salariales auprès des entreprises de huit régions du Québec.

Projet de développement des compétences de la main d'œuvre des PME

Afin de proposer une alternative visant l'adaptation des PME de huit régions administratives du Québec à l'évolution du marché du travail, le projet de développement des compétences a été formulé en réponse à l'appel de projets lancé par le Centre des Compétences futures en août 2019. Après un processus d'analyse et sélection de sept mois, la FCCQ a reçu une subvention de démarrage en mars 2020 afin de transformer le modèle proposé en un projet applicable dans au moins trois provinces du Canada. De cette manière, entre avril et août 2020 l'équipe des projets du département du développement de la maind'œuvre et santé et sécurité au travail de la FCCQ, avec l'accompagnement de l'Observatoire Compétencesemploi, a transformé la proposition initiale en projet « Qualifie ton équipe ». D'une durée de deux ans, ce projet a pour objectif de favoriser l'adaptation des PME de quatre provinces du Canada (Colombie-Britannique, Manitoba, Ontario et Québec) aux transformations du marché du travail, par l'identification de leurs

besoins, l'acquisition, la rétention et le développement des compétences des ressources humaines. Cette initiative permettra de déterminer les besoins perçus de compétences et de recrutement auprès de 800 entreprises, ainsi que l'implémentation des plans de développement des ressources humaines au mois dans 300 PME des quatre provinces participantes.



RALLYE DÉTERMINACTION

Le rallye DéterminACTION de la Commission des partenaires du marché du travail, organisé par la FCCQ en collaboration avec la Fédération des commissions scolaires du Québec, les chambres de commerce et les commissions scolaires, avait pour objectif de faire découvrir aux jeunes de secondaire 4 et 5 principalement des métiers et professions offrant des perspectives d'emploi extrêmement intéressantes. Cette activité se distinguait par son caractère unique ou l'on favorisait le contact entre les jeunes et les professionnels directement dans les milieux de travail.

Cette initiative fut de plus arrimée à la campagne du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour valoriser et faire la promotion des métiers et des professions en demande. Les trois premières activités réalisées dans les régions des Laurentides, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Montréal ont permis à près de 300 jeunes d'explorer un total de 62 différents métiers et professions en demande.

Toutefois, en raison de la COVID-19, le reste du projet ne sera pas réalisé.



CONCOURS LES MERCURIADES

Depuis 1981, le concours Les Mercuriades célèbre l'innovation, le dynamisme, l'entrepreneuriat et l'ambition dont font preuve les entreprises et les entrepreneurs d'ici. Plus que jamais, le plus prestigieux concours d'affaires du Québec a pour vocation d'inspirer le désir d'entreprendre pour assurer la compétitivité et la productivité de l'économie du Québec. Cette année encore, PME et grandes entreprises venues de tout secteur et de tout horizon ont pu déposer leur candidature dans 17 catégories.

CES ENTREPRISES SONT DES PARTENAIRES INDISPENSABLES À LA RICHESSE, À LA VITALITÉ ET À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC. En raison des circonstances exceptionnelles liées à la crise de la COVID-19, l'équipe de la FCCQ a travaillé d'arrache-pied, avec des partenaires exceptionnels, pour organiser un événement unique dans une formule adaptée, en ligne.

En plus du dévoilement des finalistes qui s'est tenu le 14 septembre, la grande soirée de gala Les Mercuriades 2020 sera présentée en direct sur les médias sociaux de la FCCQ, le 28 septembre sous forme d'un événement virtuel d'envergure animé par des personnalités bien connues du milieu artistique québécois.

PHASE 1 - MISES EN CANDIDATURES



PHASE 2 - FINALISTES

Accroissement de la productivité Lowe's Canada

PME

- Cuisine Malimousse
- Kezber
- Menthes Rito

GRANDE ENTREPRISE

- · Groupe St-Hubert
- Lepage Millwork

Contribution au développement économique et régional

PME

- · Centre de métallurgie du Québec
- Kefiplant
- Serres Toundra

GRANDE ENTREPRISE

- Lepage Millwork
- · Mines Agnico Eagle

Développement des marchés internationaux EDC

PME

- Flex Group
- Kefiplant

GRANDE ENTREPRISE

- Air Canada
- · Eddyfi Technologies

Développement d'une technologie Web ou mobile présentée par TELUS

PME

Bonjour Résidences

- Ngenio
- Novo Studio

GRANDE ENTREPRISE

· Le Groupe Maurice

Employeur de l'année Manuvie

PME

- · Humania Assurance
- Openmind Technologies

GRANDE ENTREPRISE

- · Levio Conseils
- Minerai de fer Québec

Engagement dans la collectivité Agropur

PME

- Osedea
- Talsom

GRANDE ENTREPRISE

- · BMO Banque de Montréal
- Dessercom
- · Groupe AGF

Entrepreneuriat Raymond Chabot Grant Thornton

PME

- Aki Sushi
- · La Fourmi Bionique
- Prestilux
- R2i

GRANDE ENTREPRISE

- Alithya
- Eddyfi Technologies
- Industries Lassonde

Leadership, Femme d'exception Financière Sun Life

PME

- Julie Bédard, Corporation Medicart
- Christiane Bélanger, École de ballet du Québec
- Chantale Houle, Kefiplant

GRANDE ENTREPRISE

- Colonelle Manon Asselin, 4e Groupe des services de santé des Forces armées canadiennes
- Ève Laurier, Edelman Montréal
- · Julie Roy, Roy.

Manufacturiers innovants Investissement Québec

PME

- · Les Brasseurs du Nord
- Mecademic
- Menthes Rito

GRANDE ENTREPRISE

• TC Transcontinental

PHASE 2 - FINALISTES (suite)

Formation et développement de la main-d'œuvre CN

PME

- Vertical Solutions
- · Humania Assurance
- · Openmind Technologies

GRANDE ENTREPRISE

- Coffrages Synergy
- Groupe St-Hubert
- Olymel SEC

Relève, Femme d'exception Énergie Valero

PME

- · Christine Turgeon, Clinique MultiSens
- · Vanessa Pilotte, Gestion Choquette-Legault
- · Érica Lebrun-Gauvin, Mme L'Ovary

GRANDE ENTREPRISE

- · Isabelle Côté, Coffrages Synergy
- · Marie-Pier Germain, Germain Hôtels

Santé et sécurité au travail

PME

- · Coopérative Forestière Petit Paris
- Vertical Solutions

GRANDE ENTREPRISE

- Englobe
- · Mine Raglan, une compagnie Glencore
- WR Grace Canada

Start-Up RBC Banque Royale

- Bonjour Résidences
- · Boreas Technologies
- · Serres Toundra

Stratégie d'affaires à succès Ordre des CPA du Québec

PME

- Lobe
- Prestilux
- SPA Maurice

GRANDE ENTREPRISE

- Germain Hôtels
- H20 Innovation
- Industries Lassonde

Stratégie de développement durable Desjardins

PME

- · Hôpital Vétérinaire de l'Ormière
- Lemay

GRANDE ENTREPRISE

- Soprema
- Mine Canadian Malartic
- · Société de transport de Montréal

L'excellence en français

PME

· Likuid Communication

GRANDE ENTREPRISE

- Cégep Édouard-Montpetit
- ADS Canada

PHASE 2 - LAURÉATS

ÉVÉNEMENT NON DIFFUSÉ À L'HEURE D'IMPRIMER CE RAPPORT D'ACTIVITÉS

MERCURIADES 2020 - JURY

Parmi les très nombreuses candidatures reçues, la firme BDO Canada a procédé à une analyse rigoureuse des dossiers. La sélection des finalistes et lauréats a ensuite été effectuée par un jury présidé par Alain Dubuc, professeur associé, HEC Montréal. Ce jury d'expérience était composé d'entrepreneurs et de représentants du milieu des affaires, des technologies et de l'éducation.

De gauche à droite :

Claude Breton, vice-président, Affaires publiques et Responsabilité sociale d'entreprise, Banque Nationale. **Stéphanie Huot**, directrice générale, Complexe Capitale Hélicoptère, Groupe Huot.

Marc-André Bovet, président-fondateur, BONE Structure.

Alain Dubuc, professeur associé, HEC Montréal (PRÉSIDENT DU JURY).

Jacques Viens, directeur de cabinet et vice-recteur adjoint, Université de Sherbrooke.

Valérie Parent, coach exécutive.

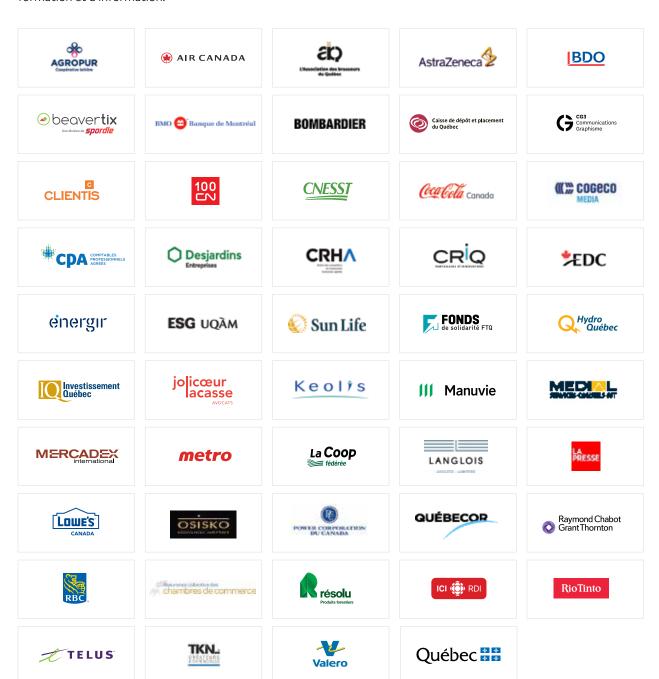
Louis Clément, associé, Miller Thomson





PARTENARIATS

La FCCQ remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur soutien au rayonnement de ses activités et à sa mission de formation et d'information.



LE CERCLE DES PARTENAIRES



AIR CANADA, ALCOA CANADA, **ALLIANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE** DU QUÉBEC, ALUMINERIE ALOUETTE, ASTRAZENECA CANADA, AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA, BANQUE NATIONALE DU CANADA, BELL CANADA, BMO **GROUPE FINANCIER, BOMBARDIER INC., CASCADES CANADA** ULC, CHANTIER DAVIE CANADA, CN, DELOITTE, ENBRIDGE PIPELINES, ÉNERGIR, GLOBAL PAYMENTS, GNL QUÉBEC PROJET ÉNERGIE, SAGUENAY, GOLDCORP, GROUPE CGI, HYDRO-QUÉBEC, IMPERIAL TOBACCO CANADA LIMITÉE, SOLLIO GROUPE COOPÉRATIF, LEMAY CO., LOTO-QUÉBEC, MEDIAL SERVICES-CONSEILS-SST, MERCER, MOUVEMENT DESJARDINS, NOVARTIS PHARMA CANADA, PFIZER CANADA, POWER CORPORATION DU CANADA, PRODUITS SHELL CANADA LIMITÉE, QUÉBECOR MÉDIA, RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON -ADMINISTRATION, RBC BANQUE ROYALE, REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO, RIO TINTO CANADA MANAGEMENT, ROTHMANS, BENSON & HEDGES, SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, SNC-LAVALIN, SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL, TC ENERGY, **TELUS, THALES CANADA AVIONIQUE, TRANSAT** A.T., TRANSCONTINENTAMIL, UBER CANADA, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, VIA RAIL CANADA, VINS ARTERRA CANADA



RV AFFAIRES

Par ses RV Affaires, la FCCQ convie ses membres à entendre les décideurs de la communauté d'affaires dans un contexte informel. Ceux-ci se prononcent sur les défis économiques, sociaux et politiques de l'heure favorisant le partage d'idées.

Dans le contexte de pandémie COVID-19 et de distanciation sociale en vigueur depuis le 12 mars 2020, les RV Affaires peuvent également se dérouler en ligne et en direct, sous forme de webinaire.







3 octobre 2019

Louis Tremblay, président et chef de la direction, AddÉnergie Électrification des transports et croissance économique : une occasion à saisir pour le Québec

6 novembre 2019

Calin Rovinescu, président et chef de la direction, Air Canada *Air Canada*, un champion mondial basé au Québec

10 mars 2020

Éric Martel, président-directeur général, Hydro-Québec Bilan 2019 et perspectives d'avenir d'Hydro-Québec

5 mai 2020 - virtuel

Isabelle Marcoux, présidente du conseil de Transcontinental *Pandémie et résilience*

4 juin 2020 - virtuel

Charles Emond, président et chef de la direction et **Kim Thomassin**, PVP et cheffe des Placement au Québec et de l'Investissement durable Caisse de dépôt et de placement du Québec

L'implication de la Caisse dans un contexte où l'économie fait face à de grands défis

10 juin 2020 - virtuel

Marc Parent, président et chef de la direction, CAE

Comment reprendre son envol malgré les turbulences

408
PARTICIPANTS
RV AFFAIRES

1062
PARTICIPANTS
RV POLITIQUES

RV POLITIQUES

Les RV Politiques permettent aux membres de la FCCQ de rencontrer les leaders du monde politique provincial et fédéral. Ceux-ci présentent leur vision de l'économie québécoise et échangent leur point de vue avec les participants, dans un contexte informel.

Dans le contexte de pandémie COVID-19 et de distanciation sociale en vigueur depuis le 12 mars 2020, les RV Politiques peuvent également se dérouler en ligne et en direct, sous forme de webinaire.











3 septembre 2019

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale Rareté de main-d'œuvre et productivité

10 septembre 2019

Pierre Fitzgibbon,

ministre de l'Économie et de l'Innovation, ministre responsable de la région de Lanaudière Investissement Québec : Développer, innover et exporter

2 octobre 2019

Débat élections fédérales 2019

15 novembre 2019

Caroline Proulx, ministre du Tourisme Le tourisme au Québec, moteur du développement économique de nos régions

13 décembre 2019

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Coalition avenir Québec

Éducation et économie : indissociables pour un Québec prospère

17 janvier 2020

Éric Girard, ministre des Finances Les consultations prébudgétaires

10 février 2020

Sonia LeBel, ministre de la Justice, ministre responsale des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne La francophonie canadienne: de multiples opportunités d'affaires pour les entreprises québécoises

4 mai 2020 - virtuel

Marie-Ève Proulx, ministre du Développement économique régional La réouverture graduelle des entreprises et la relance économique régionale

14 mai 2020 - virtuel

L'honorable Mary

NG, ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international La reprise économique graduelle dans le contexte de la COVID-19

20 mai 2020 - virtuel

Dominique Anglade,

cheffe du Part libéral du Québec La nouvelle cheffe du Parti libéral du Québec prend le pouls de la relance économique en région

21 mai 2020 - virtuel

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec La relance à venir des secteurs énergétiques et miniers du Québec

10 juin 2020 - virtuel

Éric Girard, ministre des Finances Les actions du gouvernement pour la relance économique du Ouébec

22 juin 2020 - virtuel

L'honorable Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien COVID-19 : agir pour aujourd'hui en préparant demain

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président du conseil d'administration

Jean-François Harel, ASC

Président sortant du conseil

Erik J. Ryan

Vice-président directeur, Marketing, stratégie et relations extérieures SNC-Lavalin

Première vice-présidente

Stéphanie Trudeau

Vice-présidente exécutive, Québec Énergir

Secrétaire-trésorier

Réal Bellemare

Premier vice-président exécutif et chef de l'exploitation Mouvement Desjardins

Vice-présidente

Louise Martel

Associée, Conseil management Raymond Chabot Grant Thornton

Vice-président

Claude Breton

Vice-président, Affaires publiques et Responsabilité sociale d'entreprise Banque Nationale du Canada

Vice-président

Marcel Curodeau Président

MEDIAL Services-Conseils-SST

Vice-président

Robert Dumas, FSA, FICA

Président et chef de la direction, Sun Life Québec

Vice-président, Réseau

André Y. Komlosy

Président, Vision Stratégik Cabinet-Conseil Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

Membre

Mirabel Paquette

Vice-présidente principale, Communication d'entreprise Cabinet de relations publiques NATIONAL

Membre

Claudine Bouchard

Vice-présidente, Transformation d'entreprise Hydro-Québec

Membre

Louis Clément

Associé, Miller Thomson

Membre, Réseau

Mme Dominique

Laverdure

Chef de la direction, associée, Rouge Marketing Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant

Membre

Geneviève Biron

Présidente et chef de la direction Biron Groupe Santé

Membre

Bernard Labelle

Vice-président exécutif, Chef de la direction des ressources humaines CGI

Gouverneur

Claude Gagnon

Président, BMO Groupe financier, Québec BMO Banque de Montréal

Président-directeur général

Charles Milliard

Fédération

REPRÉSENTANTS SECTORIELS

AUDIT

M. Christian Lapointe Associé | BDO Canada Développement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

M^{me} Marie-Hélène Cloutier Vice-présidente Expérience passager, marketing et commercialisation | Keolis Canada

ÉDUCATION, FORMATION ET MAIN-D'ŒUVRE

Vacant

ENTREPRENEURIAT

M^{me} Valérie Parent Directrice du rayonnement | École d'Entrepreneurship de Beauce

FINANCES PUBLIQUES

M^{me} Brigitte Vachon Associée, Certification et servicesconseils | Deloitte

HYDROÉLECTRICITÉ

M^{me} Claudine Bouchard Vice-présidente, Réseau de Distribution | Hydro-Québec

INNOVATION

M. Christian Noël Directeur développement corporatif | Premier Tech Ltée

MANUFACTURIER

M. Alexandre Gagnon Directeur, Solutions financières, Fusions et acquisitions | Pratt & Whitney Canada

MAIN-D'ŒUVRE

M. Michel Turner
Directeur principal des ressources
humaines | Metro inc.

PRODUITS FORESTIERS

M. Jean Majeau Vice-président principal, Affaires corporatives et Communications | Kruger

RESSOURCES NATURELLES

M. Jean Quenneville Directeur aux relations externes | Rio Tinto Alcan

SCIENCES DE LA VIE

M. Jean-Frédéric Lafontaine Directeur relations gouvernementales, Québec | AstraZeneca Canada

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

M. Alain Lavoie Président | Irosoft inc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Pierre Rodrigue Vice-président, Québec | Bell

TRANSPORTS

M. David Rheault Premier directeur affaires gouvernementales et relations avec les collectivités | Air Canada

TOURISME

M. René Giguère Président | Kinipi Spa

SERVICES-CONSEILS

M. Pierre-Luc Desgagné Avocat, Associé – Montréal | Langlois

REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

BAS-SAINT-LAURENT

M. Guillaume Sirois

CENTRE-DU-QUÉBEC

M^{me} Sonia Caron

CHAUDIÈRE-APPALACHES

M. François Lehouillier

CÔTE-NORD

M. Antonio Hortas

DIVERSITÉ

M. Salvador Paniagua

DIVERSITÉ

M. Michelle Blanc

ESTRIE

M^{me} Louise Côté

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-

MADELEINE

M. Luc Leblanc

LANAUDIÈRE

M. Claude Chartier

LAURENTIDES

M^{me} Sylvie Chartrand

MAURICIE

M^{me} Johanne Hinse

MONTÉRÉGIE- EST

M^{me} Martine Bédard

MONTÉRÉGIE-OUEST

M. Pierjean Savard

NORD-DU-QUÉBEC

M. Louis-David Guay

REPRÉSENTANTS DES GRANDES CHAMBRES LOCALES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE BOIS-FRANCS / L'ÉRABLE

M^{me} Geneviève Thibault

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

M. Dominique Guévin

CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU

M. Pierre Samson

CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU HAUT-RICHELIEU

M. Mario Héroux

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND JOLIETTE

M. Pierre-Luc Bellerose

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

M. Michel Rousseau

CHAMBRE DE COMMERCE DE LÉVIS

M^{me} Marie-Josée Morency

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

M. Guy Jobin

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LES MOULINS

M. Julien-Karl Bellomo-Dugré

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE QUÉBEC

M^{me} Mélanie Kéroak

REGROUPEMENT DES JEUNES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

M. Guillaum Dubreuil

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

M. Richard D'Amour

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUYN-NORANDA

M. David Lecours

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE FJORD

M. Carl Laberge

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA GRANDE RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

M^{me} Jacqueline Rainville

CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE SHERBROOKE

M. Réjean Caouette

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

M. Luc Landry

CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR

M. Jérémi Fournier

ÉQUIPE PERMANENTE DE LA FCCQ

DIRECTION GÉNÉRALE

Charles Milliard Président-directeur général

Lynda Touati Adjointe de direction

STRATÉGIE ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Kathy Megyery Vice-présidente, stratégie et affaires économiques

Philippe Noël Directeur, stratégie et affaires économiques

Alexandre Gagnon Directeur, main-d'œuvre et santé et sécurité au travail

Karine Lafontaine Conseillère principale, SST

Marika Hallé Perry Chef de projet, maind'œuvre

Luis Palma Chef de projet, Accueillez un stagiaire

Christine Lévesque Coordonnatrice, personnes immigrantes

Mehdi Ayachi Conseiller aux entreprises, Accueillez un stagiaire Fatoumata Sano Conseillère aux entreprises, Accueillez un stagiaire

Loth Siemeni Coordonnateur employeurs

Mariette Ramsey, conseillère aux entreprises, Accueillez un stagiaire

Eva Roy Thériault, conseillère aux entreprises, Accueillez un stagiaire

RÉSEAU ET DÉVELOPPEMENT

Jean-Guy Delorme Vice-président, Réseau et Chef des opérations

Sonia Ziadé Directrice, Développement du réseau

Jessy Guesnon Coordonnatrice, Projets réseau

Amadou Dieng Directeur principal, Événements corporatifs et concours Les Mercuriades

Caroline Gauthier Coordonnatrice, Événements corporatifs et concours Les Mercuriades Claudine Carpentier Directrice, Corridors de commerce

Florent Favriel Chargé de projet, Corridors de commerce

Benoît Malric Directeur, Programmes immigration

Christine Lévesque Coordonnatrice, Personnes immigrantes

Suzanne Dicaire
Directrice principale,
Développement des
affaires et relations avec
les membres

Isabelle Lemay Coordonnatrice aux Développement des Affaires et Relations avec les membres

Simon Blouin Directeur, Développement des affaires

Pascal Gagnon Directeur, Développement des affaires

COMMUNICATIONS

Félix Rhéaume Directeur principal, communications et relations externes Julia Sammarco Conseillère aux communications

Hugues Grégoire Designer graphique et web / Webmestre

Amélie Caron Conseillère spéciale aux communications

ADMINISTRATION

Annik Larin Directrice

Caroline Cantave Coordonnatrice administrative des comités de travail à la FCCO

Marion Deleau Coordonnatrice administrative

Caroline Gustave Commis-comptable

Manon Rioux Réceptionniste

Jérémie Boulos Coordonnateur du programme pour le Québec Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

Émilie Bourassa Coordonnatrice du programme pour le Québec Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles

